

N° 554 juillet/août 2016

N°CPPAP 0220s07170

Fédération FO de la métallurgie

# le journal



[www.fo-metaux.org](http://www.fo-metaux.org)

Près de 900 participants se sont retrouvés à La Rochelle du 25 au 27 mai pour le congrès FO Métallurgie. De ces trois journées de débats et d'échanges est sortie la feuille de route de notre organisation pour les quatre prochaines années.

# Une organisation unie et déterminée

# Sommaire



## Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

### Chiffes à connaître :

**SMIC horaire brut :** 9,67 euros

**SMIC brut mensuel :** 1466,62 euros

**Plafond de la sécurité sociale :**

3 218 euros par mois

(pour l'année 2016 : 38 616 euros)

**Coût de la vie :**

+0,4 % en mai (+0,4 % hors tabac);

0 % en glissement sur les 12 derniers mois (-0,2 % hors tabac).

**Chômeurs :** 3 511 000

(catégorie A, publiés le 25 mai 2016)

**Indice de référence des loyers :**

125,26 (1<sup>er</sup> trimestre 2016).

**Taux d'intérêt (13 juin) :**

-0,33 % au jour le jour.

## 3 Editorial

## 4 L'accueil

Jean-Louis Dupain : « Il faut soutenir l'industrie » 5

René Ferchaud : « Nous sommes incontournables » 5

Jean-François Fountaine : « L'industrie a toute sa place » 6

L'hommage aux disparus 6

## 7 Le rapport introductif

Le rapport introductif de Frédéric Homez :  
« Droit au coeur » 7-22

## 23 Autour du Congrès

Des sessions de formation bien remplies 23

Le numérique passe à table 23

Nos jeunes retraités 24

Une organisation sans faille 24

## 24 Les interventions des délégués

« Faire vivre notre syndicalisme » 24-37

## 38 La résolution et les instances

La résolution générale 38-42

Les nouvelles instances élues 43

## 44 Les invités

Jean-Claude Mailly : « Le réformisme reste notre ADN » 44

Luc Triangle : « Il est temps de changer de cap » 45

Les délégations étrangères 46



Et toujours  
l'information  
en ligne sur...

[www.fo-metaux.com](http://www.fo-metaux.com)



# Un congrès fraternel orienté vers l'action

Les 25, 26 et 27 mai 2016, près de 900 délégué-e-s ont participé au XXII<sup>ème</sup> Congrès statutaire de notre Fédération. Il s'est déroulé à l'Espace Encan à La Rochelle dans une très bonne ambiance et une unité digne de la solidarité et de la fraternité des métallos. Nos camarades des Unions des Syndicats de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres, militant-e-s de la Fédération, avaient tout mis en œuvre pour qu'il en soit ainsi, avec notamment comme slogan inscrit sur leur maillot « Notre force n'est pas une légende ». Tous nos délégué-e-s et invité-e-s ont été sensibles à l'accueil et à la disponibilité des équipes des deux USM et de l'équipe fédérale. Nous remercions une nouvelle fois les équipes de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres composées des différents syndicats des départements concernés. Elles ont démontré leur militantisme et leur attachement à la Fédération et elles ont été, comme l'ambiance de ce congrès, formidables !

Nos slogans du congrès étaient : « Agir au cœur des emplois : création et maintien » ; « Agir au cœur des implantations : présence et développement » ; « Agir au cœur des cadres : défense et représentativité ».

A l'ouverture du Congrès, nous avons écouté les interventions de M. Jean-François Fountaine, Maire de La Rochelle ; du Secrétaire Général de l'UD de la Charente-Maritime, René Ferchaud et du Secrétaire de l'USM, Jean-Louis Dupain. Ils ont présenté le département et souhaité la bienvenue aux congressistes. Après la présentation du rapport d'activité, de nombreuses interventions de qualité ont eu lieu. Elles ont confirmé le travail effectué par la Fédération et ses différentes structures. Les débats ont été riches, avec une écoute attentive et respectueuse envers l'ensemble des intervenants. Le Secrétaire Général de la Confédération, Jean-Claude Mailly, est intervenu le mercredi après-midi devant le congrès, notamment sur le dossier de la loi « Travail ». Il a été fortement apprécié et applaudi par les congressistes.

Les rapports d'activité, d'orientation et de trésorerie ont été adoptés à l'unanimité. Les modifications statutaires ont également été approuvées à l'unanimité. La Commission de Contrôle et la Commis-

sion des Conflits ont été élues avec 100% des voix. Les délégués mandatés ont aussi élu les 35 membres de la CA Fédérale avec 100% des voix. Nous félicitons les membres de ces trois commissions. La CA Fédérale a vu l'entrée de 7 nouveaux membres, dont 5 femmes, pour atteindre 7 femmes sur 35 membres, soit 20 %, c'est-à-dire le même pourcentage que dans les effectifs de la métallurgie.

Pendant ce congrès, nous avons organisé des sessions de formations et une table ronde sur le numérique et la digitalisation. Nous remercions nos formateurs et partenaires de ces formations ainsi que les intervenants de la table ronde, à savoir : l'animateur, Pascal Delmas, de Social, Solutions & Partenaires; Luc Triangle, d'IndustriALL European Trade Union ; Marlène Roth, d'IG Metall, et Eric Keller.

La résolution générale, adoptée à l'unanimité, indique les orientations à suivre pour ce nouveau mandat. Elle se situe dans la continuité de l'action de la Fédération et de celle des militant-e-s de nos syndicats qui œuvrent à longueur d'année au travers de la revendication et de la négociation pour aboutir à des accords, et ainsi faire vivre la pratique conventionnelle. Compte tenu de l'actualité, et face aux attaques envers les organisations syndicales, il convient de faire en sorte de défendre la hiérarchie des normes, la pratique contractuelle et conventionnelle ainsi que les différents régimes paritaires. Il convient donc de suivre le fil rouge de notre résolution et de traduire dans les faits les trois priorités des slogans de notre Congrès.

En ce sens, un des moments forts de ce congrès a été d'indiquer l'augmentation de plus de 4.000 adhérents entre le congrès de 2012 et 2016 et de fêter notre 10.000<sup>ème</sup> stagiaire ! Ce congrès s'est tenu dans la droite ligne de notre axe continu de développement.



Organe officiel de la Fédération confédérée FO de la Métallurgie

Directeur de la publication : Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP : 0220s07170

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :  
01 53 94 54 00  
contact@fo-metiaux.fr

## Congrès fédéral de La Rochelle : une organisation unie et déterminée

**Suite au XXII<sup>ème</sup> Congrès fédéral de La Rochelle, FO Métaux vous propose un numéro spécial intégralement consacré à l'événement, avec notamment le discours introductif de Frédéric Homez, les interventions des délégués et la résolution générale adoptée par les militant(e)s.**

Près de 900 participants se sont retrouvés à La Rochelle du 25 au 27 mai pour le XXII<sup>ème</sup> congrès de notre organisation. Durant trois jours, à l'espace Encan, les métallos FO se sont retrouvés pour des échanges, des rencontres et une réflexion commune placés sous le signe des slogans qui résument la direction que va suivre notre organisation pendant les quatre prochaines années :

**AGIR AU COEUR**  
*emplois* CRÉATION ET MAINTIEN

**AGIR AU COEUR**  
*implantations* PRÉSENCE ET DÉVELOPPEMENT

**AGIR AU COEUR**  
*cadres* DÉFENSE ET REPRÉSENTATIVITÉ

Aux côtés des 800 délégué(e)s syndicaux étaient présents près de 100 invités des Unions Départementales FO, des autres Fédérations FO et de la Confédération, dont son secrétaire général Jean-Claude Mailly, ainsi que l'ancien secrétaire général de notre organisation Michel Huc, sans oublier de nombreux représentants de syndicats étrangers comptant parmi les amis de notre organisation. Les travaux ont permis un tour assez large de l'actualité des entreprises -délocalisations, salaires, conditions de travail, stratégie industrielle, représentativité, syndicalisation, etc. - et de l'actualité sociale au travers du projet de loi Travail. Les rapports d'activité et de trésorerie ainsi que les modifications statutaires ont été adoptés par 100 % des voix, de même que la résolution générale discutée et votée en conclusion de ce congrès placé sous le signe de l'unité.



## L'accueil des invités

### Jean-Louis Dupain :

« Il faut soutenir l'industrie »

Lors de son intervention, le secrétaire de l'USM de Charente-Maritime Jean-Louis Dupain a brossé le tableau de la situation économique du département et des actions de notre organisation : « Être un métallo dans le 17 n'est pas tous les jours facile et malgré un contexte peu favorable, nous ne ménageons pas nos efforts. » Effectifs de la métallurgie en baisse, taux de chômage progressant à un rythme deux fois plus important que la moyenne nationale, nombreuses fermetures d'établissements, etc. « Il est impératif de soutenir l'industrie, a lancé Jean-Louis Dupain, tant dans notre département qu'au plan national, car on ne peut pas vivre seulement du tourisme et du social. » Et pour cela, on peut compter sur la jeune USM (créée en 2011) pour être sur tous

les fronts. L'équipe syndicale a même réussi à créer trois nouvelles implantations, notamment par le biais des négociations de protocoles pré-électorales préconisées par notre Fédération. Il est ensuite revenu sur le combat mené contre le projet de loi Travail, appelant les métallos à rester fiers de leur indépendance. Déplorant la fermeture du site Delphi de La Rochelle, il les a exhortés à rester tournés vers l'avenir pour relever les défis qui attendent notre organisation.



### René Ferchaud :

« Nous sommes incontournables »

Le secrétaire de l'Union Départementale FO de Charente-Maritime René Ferchaud est intervenu lors de l'ouverture du congrès pour présenter un département aux multiples facettes. En effet, l'importance du tourisme ne doit pas faire oublier la place de l'industrie, notamment nautique, dans laquelle notre organisation est bien implantée. Et alors que frappent la crise et le chômage et qu'on ne compte plus les fermetures de sites, FO conserve de nombreux bastions où les métallos sont incontournables, tout comme l'est globalement notre organisation dans le département. Saluant le développement de FO, tant en nombre d'adhérents qu'au plan de la représentativité,

il s'est réjoui de ce poids en ces temps de mobilisation contre le projet de loi Travail, soulignant la forte symbolique d'un combat qui intervient « 80 ans quasiment jour pour jour après les grèves sociales de mai-juin 1936 ». Il a conclu en exhortant les militant(e)s à continuer le combat « pour que la roue de l'histoire ne tourne pas à l'envers », rappelant la confiance placée en FO par les salariés.



## Jean-François Fountaine : « L'industrie a toute sa place »

Le maire de La Rochelle, Jean-François Fountaine, a souhaité la bienvenue aux participants dans cette ville qui a une longue tradition d'accueil des congrès. Vantant les valeurs d'humanisme et de tolérance de La Rochelle, il a aussi rappelé que derrière la cité balnéaire et la métropole dynamique, la ville souffre, marquée par un fort taux de chômage. « Nous savons que l'industrie, qui a toute sa place ici, traverse des moments difficiles, en particulier le site de Delphi Diesel, promis à une mort programmée, a-t-il déclaré. Tout comme nous savons que votre organisation défend les

salariés face à cette fermeture que rien ne justifie. » Soulignant la place de l'industrie dans le département, notamment avec Stelia ou Alstom, il a appelé de ses vœux le maintien d'un secteur industriel fort sur ce territoire et, plus largement, au niveau national, avant de souhaiter aux participants de bons travaux.



## L'hommage aux disparus

Le secrétaire général Frédéric Homez a rendu hommage aux militant(e)s de la Fédération qui nous ont quittés depuis le dernier congrès, mais restent présent(e)s dans nos cœurs, et notamment les anciens secrétaires généraux de FO André Ber-

geron et Marc Blondel. Les participants ont observé une minute de silence en la mémoire de celles et ceux qui, par leurs actions et leur engagement au service de notre organisation, ont été les artisans du succès de FO Métaux au fil des années.



## Bienvenue à La Rochelle

Frédéric Homez a souhaité la bienvenue aux invités des organisations syndicales étrangères, aux anciens et aux représen-

tants de la Confédération FO, des Fédérations et des UD venus assister aux travaux des congressistes.

# Le rapport introductif

Rapport introductif de Frédéric Homez

## « Droit au coeur »



**FO Métaux publie ici le texte du rapport introductif présenté par le secrétaire général de notre organisation lors de l'ouverture des travaux de ce XXII<sup>ème</sup> congrès fédéral.**

Cher(e)s Ami(e)s, Cher(e)s Camarades,

Le rapport du XXII<sup>ème</sup> Congrès Fédéral, que vous avez reçu par circulaire et qui vous a été remis dans vos sacs, est présenté à l'unanimité par les membres du Bureau Fédéral et de la Commission Administrative Fédérale. Il vous permet d'examiner, de discuter et ensuite, de voter le bilan des actions des quatre dernières années de la Fédération, de janvier 2012 à décembre 2015.

Lors de notre dernier congrès de juin 2012 à Montpellier, nous avons changé la formule de présentation du rapport. Pour le mandat écoulé, nous avons décidé d'ajouter une partie supplémentaire en lien avec la loi sur la représentativité de 2008 et dans le cadre du développement continu de la Fédération. Il s'agit des résultats des élections professionnelles comptant pour la représentativité de la métallurgie et de ses branches rattachées pour le premier cycle (de 2009 à 2012) ainsi que des actions engagées pour le deuxième cycle (de 2013 à 2016).

Pour compléter ce rapport, et en particulier pour nos secteurs professionnels, vous pouvez vous référer aux différents rapports de branche qui ont été réalisés à l'occasion des conférences qui se tiennent entre deux congrès. Ils sont disponibles sur notre

site Internet, sous la rubrique des secteurs concernés. Je tiens à remercier les participants à ces conférences qui enrichissent nos débats et orientations. À chaque conférence, vous avez remercié les secrétaires fédéraux en charge des secteurs concernés, le service juridique et votre serviteur. Cela nous va « droit au cœur », pour reprendre les slogans de ce congrès, et démontre le travail sérieux effectué par l'ensemble de l'équipe fédérale.

Pour ce rapport oral, je ne vais pas reprendre l'ensemble du rapport d'activité où figure, pour ces 4 dernières années :

⇒ De la page 4 à 45, la position de la Commission Administrative Fédérale et du Bureau Fédéral. Je remercie tous les membres qui ont été très actifs ;

⇒ De la page 46 à 55, les annexes avec les décrets sur la représentativité des fédérations de la métallurgie et des secteurs rattachés. Je remercie les responsables départementaux et les secrétaires des USM pour leur engagement et leur aide ainsi que l'ensemble de nos syndicats et sections syndicales qui participent à nos bons résultats ;

⇒ De la page 56 à 64, la résolution du précédent congrès ;

# Le rapport introductif

- ⇒ De la page 65 à 126, l'activité de la Fédération durant ces 4 dernières années ;
- ⇒ De la page 127 à 136, le rapport sur la formation syndicale. Je remercie les formateurs pour leur engagement et leur efficacité. Ils jouent un rôle important dans notre développement ;
- ⇒ De la page 137 à 237, les rapports des branches industrielles ;
- ⇒ De la page 238 à 239, 2 pages pour la prise de notes.

Voilà, avec cette énumération, et sachant que vous avez toutes et tous lu ce rapport d'activité, mon intervention est terminée ! Je plaisante, mais pas totalement, car afin de laisser un temps suffisant aux intervenants, nous avons préconisé un temps de parole de 10 minutes. Je vais donc faire une synthèse de ce rapport en appuyant plus particulièrement sur certains points et en y ajoutant l'actualité de ces 5 derniers mois. Une dernière petite précision. Vous avez eu dans vos saches un certain nombre de documents et, pour la première fois, une plaquette d'accueil. Elle a été réalisée par la Fédération et contient des informations utiles, dont des numéros de téléphone, le plan avec les stands de nos partenaires, que nous remercions pour leur présence.

## L'Europe et l'international

Du 14 au 16 mai 2012 s'est tenu le congrès de fusion de trois anciennes fédérations européennes industrielles : la FEM pour la Métallurgie, l'EMCEF pour la Chimie et la FSE-THC pour le Textile, l'Habillement et le Cuir. C'est donc, depuis : **IndustriALL European Trade Union**, qui représente plus de 7 millions de syndiqué(e)s et 34 millions de salarié(e)s dans l'industrie européenne.

Mes cher(e)s camarades, lors de ce congrès de fusion, de nombreux affiliés d'organisations syndicales des différents pays avaient l'espoir d'un changement pour une Europe plus sociale avec l'arrivée du nouveau président de la République française. Pour notre part, nous avons indiqué qu'il fallait rester prudent car l'euphorie pourrait

vite retomber. Depuis, nos collègues de ces organisations ont déchanté. Vous me direz, il n'y a pas qu'eux, car les promesses du président se sont perdues dans la nature. Cher(e)s camarades, en Europe, comme pour la France et pour le social, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes.

Dans tous les cas, pour revenir plus précisément sur ce qui se passe en Europe, et pour combattre l'austérité et contrecarrer les politiques néolibérales, nous pensons qu'il faut agir plus fortement sur un plan européen afin de se battre contre les plans d'austérité et pour relancer la nécessaire croissance économique française et européenne. Ce qui n'est pas simple et nous l'avons vécu, en fonction du contexte économique, avec, d'un côté, le sud de l'Europe enclin à des remises en cause et de l'autre, les pays nordiques qui, pour nous, délaissent la solidarité nécessaire. Les remises en cause des droits des salarié(e)s dans de nombreux pays ne manquent pas et la dernière en date, en Belgique, est un projet de loi sur la durée du travail. Tiens, tiens, cela ne vous rappelle-t-il pas quelque chose ?

Dans le cadre de notre combat pour l'industrie, nous avons été partie prenante de la journée d'action européenne en faveur de l'industrie. À cette occasion, nous avons réalisé un tract avec, au recto, les revendications de FO Métaux et au verso, celles de la Fédération IndustriALL European Trade Union. Nous avons également réalisé, en page centrale d'un FO Métaux, une affiche.

Au sein de la nouvelle Fédération européenne, dès le début de la fusion, nous avons mené un combat que nous avons gagné pour le prochain mandat afin que





# Le rapport introductif

chaque organisation membre affiliée soit bien présente au comité exécutif. Ce point sera entériné dans les statuts lors du prochain congrès qui doit se tenir au mois de juin en Espagne.

Dans la foulée, les syndicats de la Métallurgie, du Textile, de la Chimie et de l'Énergie des différents pays se sont réunis du 18 au 20 juin 2012 sur un plan mondial afin de créer, là aussi, une nouvelle Fédération syndicale de l'industrie mondiale. Elle s'appelle **IndustriALL Global Union** et elle est forte de 50 millions d'adhérents. Ce regroupement mondial nous permet d'être plus forts et d'essayer de peser sur les organisations patronales et les différentes instances européennes et mondiales.

Nous avons assisté aux conférences mondiales sectorielles dont l'automobile, l'aéronautique, les TIC, la mécanique, les ascenseurs, le machinisme et nous avons eu de nombreux échanges avec nos camarades de l'Union européenne et, au niveau mondial, avec les Russes, Ukrainiens, Moldaves, Américains, Africains, Tunisiens, Marocains, Japonais, Brésiliens, etc. Pour terminer, nous souhaitons remercier toutes les militantes et tous les militants de la Fédération qui nous aident et participent nombreux aux différents groupes d'IndustriALL Trade European Union et d'IndustriALL Global Union.

## La situation économique, générale et sociale

Sur la situation économique, je ne vais pas trop m'étendre, car tous les éléments sont contenus dans le rapport d'activité. En fonction des indicateurs économiques, il paraît que la France va mieux. Cela reste à démontrer et à confirmer, nous en jugerons sur le long terme.

La situation générale et sociale aura surtout porté sur les problèmes liés à l'emploi. Une priorité pour tous, y compris pour le président de la République qui « aura tout fait » pour essayer d'inverser la courbe du chômage. Malheureusement, sans succès et avec des contraintes pour les salariés, même si nous notons une petite embellie sur l'emploi qui reste, là aussi, à confirmer. Il a aussi fait des choix politiques qui auront eu le mérite de satisfaire un Medef plus que jamais revendicatif et une CFDT qui accompagne.

Le président de la République aura été, au motif de la simplification et de l'emploi, un législateur permanent, et ce, au détriment du dialogue social et du social en général et accompagné non pas par des réformistes, mais des réformateurs. Un rappel pour appuyer ces propos, depuis le début du quinquennat du président de la République élu en 2012, le gouvernement a organisé plusieurs conférences sociales. Le président de la République avait ouvert lui-même la première pour démontrer son soi-disant attachement au social.

Au regard de l'actualité et des mouvements sociaux contre la loi Travail, c'est loupé. Il avait indiqué : pas de co-législation ou de confusion entre contrat et loi mais obligation de consultations sur des projets ou propositions de loi. Sur ce point, deux commentaires : Le pacte de responsabilité a démontré une décision unilatérale du président, et le projet de loi Travail s'est fait sans aucune concertation. Pour conclure sur les conférences sociales qui, en fonction des années et du contexte, ont été différentes, notre Confédération a eu raison d'y participer à chaque fois en défendant nos positions et revendications, et en ne participant pas à certaines journées quand cela était inutile.

Mes cher(e)s camarades, si FO n'y avait pas participé, et j'en suis témoin, le moins que l'on puisse dire, c'est que ce gouvernement n'aurait pas entendu la seule organisation véritablement indépendante qui défend réellement les intérêts des salariés. En quelque sorte, un monde de « Bisounours » où tout va bien.

Apparemment, nous ne vivons pas dans le même monde et nous ne l'appréhendons pas de la même



manière. Ce qui est certain, c'est que nous voulons un monde meilleur pour nos jeunes, qui ne prend pas simplement en compte le capitalisme et le seul aspect financier. Il vaut mieux réagir sur les thèmes d'actualité plutôt que de rien dire et se faire imposer ou laisser la place à d'autres organisations syndicales qui s'engouffrent dans une cogestion douloureuse contre les droits des salariés. Par notre présence, Jean-Claude Mailly a été le seul à porter la contradiction positive. Il a également, contrairement à la CGT, affiché une différence, car ce n'est pas simplement en pratiquant la chaise vide ou en étant toujours en contestation que nous apporterons des garanties pour les salariés. Cela ne fait vraiment pas partie de notre conception du syndicalisme réformiste et responsable.

Dans le cadre de nos revendications sur **la pénibilité** et notamment sur la possibilité de départ anticipé pour les salariés ayant eu des métiers pénibles, nous avons suivi de très près le rapport demandé par le gouvernement à M. Michel De Virville pour instaurer un compte pénibilité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Le rapport proposait des pistes intéressantes, avec à la clé une loi qui devait être déclinée dans les branches via un accord. Pour nous, il fallait que le gouvernement avance plus vite pour permettre aux salariés concernés de pouvoir bénéficier d'un réel système leur permettant d'acquérir des points sans s'enfermer dans un dispositif qui serait peu ou pas applicable.

Les salariés exposés à la pénibilité obtiennent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, des points et ils peuvent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les utiliser de trois manières différentes : les salariés exposés pendant une année complète à un seul des facteurs obtiennent 4 points, et ceux exposés à plusieurs facteurs 8 points. Ce compte, qui est plafonné à 100 points sur l'ensemble de la carrière, peut être utilisé suivant trois possibilités : la première pour une action de formation professionnelle en vue d'accéder à un emploi non exposé ou moins exposé ; la deuxième pour un passage à temps partiel sans baisse de rémunération ; la troisième pour un départ anticipé à la retraite.

Le Medef, alors qu'il avait d'ores et déjà obtenu un report sur la cotisation qui devait être payée dès le mois de janvier 2015 à 2016 et 2017, a réussi à faire plier le président de la République avec la mise en place d'une mission pour simplifier la mise en œuvre de la pénibilité. Il est clair que la plupart des employeurs ne voulaient pas payer la réparation de la pénibilité. La Fédération a toujours revendiqué, dans le cadre de la pénibilité, des départs anticipés en retraite, et la dernière possibilité dans le cadre de la loi répond en partie à notre revendication. Il conviendra de vérifier la cohérence et la réalité de l'acquisition des points avec leur utilisation concrète pour savoir si le nouveau dispositif permet de réels départs anticipés pour les salariés concernés.

Dans tous les cas, mes cher (e)s camarades, nous nous devons de continuer de revendiquer des départs anticipés en retraite dans les entreprises, même si pour cela nous devons tenir compte des différentes évolutions législatives.

Le 30 octobre 2015, un accord sur **les retraites complémentaires** a été signé par les organisations patronales, la CFTC, la CFE-CGC et toujours avec le même accompagnateur et réformateur particulier, la CFDT. La Fédération a apporté son soutien à la Confédération dans sa position concernant la non signature, notamment pour les raisons suivantes :

À compter de 2019, celles et ceux qui peuvent prétendre liquider leurs droits à la retraite à 62 ans se voient imposer deux choix pour la complémentaire : soit ils partent à 63 ans avec une retraite à taux plein, soit ils partent quand même à 62 ans, mais dans ce cas, ils ont un abattement de 10 % pendant trois ans. Ce qui équivaut à une baisse de leur retraite, à savoir, pour une retraite à 1 300 euros, 50 euros de perte par

mois, soit 600 euros par an. C'est aussi la première fois qu'un tel texte ouvre la porte à un report de l'âge de la retraite.

Cet accord ne va pas dans le sens d'une avancée sociale. Il reste à espérer que les futurs gouvernements ne se servent pas de l'accord pour allonger de nouveau l'âge de départ à la retraite à 63, 64 ou 65 ans. De surcroît, il ne règle pas structurellement la difficulté des régimes qui, rappelons-le, ne sont pas en faillite totale comme on l'entend trop souvent. Dernièrement, les médias ont relayé les effets négatifs de cet accord avec les pertes pour les retraités.

Mes cher (e)s camarades, nous avons, encore une fois, eu raison trop tôt. Pour terminer sur cet accord des réformateurs, nous avons eu des remontées de certains de nos syndicats qui, dans le cadre de cet accord, n'ont pas apprécié et s'agacent, et ce à juste titre, d'entendre dire que notre Confédération est tombée du côté des contestataires. Et ce qui, depuis la loi Travail, est amplifié, relayé par les médias et une partie du Medef. Tout cela est faux et vous le savez toutes et tous, nos détracteurs voulant nuire à l'image de FO.

L'expression de la Confédération portée par Jean-Claude Mailly nous convient parfaitement. Il a su redonner du crédit et de la force à notre organisation syndicale et nous apprécions ses nombreux passages dans les médias. La Fédération travaille en confiance avec la Confédération. Par les temps qui courent, nous nous devons d'être unis et nous le démontrons à chaque CCN et congrès. Il y a bien des tentatives, notamment de la part des médias, de nous diviser. Je pense notamment à l'article des *Échos* du 3 mai, ayant trait au projet de loi Travail et intitulé « FO change de tactique ». Ce qui est vrai, c'est que la métallurgie compte dans notre organisation et que nous sommes très réticents vis-à-vis de la CGT et de nature prudente, quand il s'agit d'établir le rapport de force nécessaire avec cette organisation. Ce n'est pas nouveau et de notoriété bien connue.

Dans tous les cas, vis-à-vis des médias et de nos détracteurs, merci à toi Jean-Claude pour ta tribune dans *Le Monde*. Elle a le mérite de remettre les choses dans l'ordre sur les vrais réformistes. D'ailleurs, je n'ai pas peur de vous le dire, des DRH de la métallurgie m'ont dit, au vu de l'actualité : « mais M. Homez, les vrais réformistes c'est vous, on connaît bien votre Fédération et nous savons ce que vous apportez aux salariés comme aux entreprises ».

# Le rapport introductif



Tout en précisant : « votre secrétaire général de la Confédération est dans le vrai et le rôle des branches est primordial ».

Alors, oui mes cher(e)s camarades, FO et heureusement, sinon cela n'irait plus avec la Fédération, a une image différente de la CGT, de Sud, de Solidaires et des mouvements extrémistes, car au travers de la pratique contractuelle, nous apportons des garanties aux salariés et aux retraités. Dans ce cadre, et pour preuve s'il le faut, il convient de rappeler que sur la période de 2012 à fin 2015, sur 59 accords et avenants négociés, notre Confédération en a signés 51, soit 86,44 %. Lorsque FO ne signe pas, c'est tout simplement parce que l'accord ne va pas vers des avancées sociales et ne règle rien sur le fond.

Certains médias et d'autres détracteurs, y compris une partie du gouvernement, disent qu'il y aurait d'un côté les syndicats « réformistes » et de l'autre les « contestataires » ; et ils se font un malin plaisir de mettre FO dans la seconde catégorie, ce que nous réfutons. En quelque sorte, il y aurait les gentils syndicats, notamment la CFTD qui accepte tout, et les méchants qui n'acceptent rien. Le gentil se dit réformiste, mais mes cher(e)s camarades, c'est comme l'alcool et le Canada Dry : ça lui ressemble et ça n'en est pas. Si défendre les salariés et les entreprises, c'est être méchant, alors nous sommes méchants. Au passage, nous rappelons à nos détracteurs notre conception du réformisme, confirmée par le dictionnaire Larousse : C'est « changer en mieux, corriger, modifier une décision de justice d'une juridiction inférieure, supprimer ce qui est nuisible, réformer un abus. C'est aussi l'attitude de ceux qui sont favorables à des réformes politiques, sociales en vue de transformer la société capitaliste ».

Mes cher (e)s camarades, au passage, c'est ce que fait la Fédération et vous le faites également au quotidien pour améliorer la situation des salarié(e)s. C'est l'une de nos valeurs essentielles, de notre ADN. D'où notre slogan historique à FO Métaux : « L'efficacité réformiste ».

Pour revenir sur le déroulé, la période estivale de 2015 aura été marquée, entre autres, par l'adoption : - de la loi Macron qui est passée en force par trois fois avec l'article 49 alinéa 3 de la Constitution. Elle a été validée par le Conseil constitutionnel, sauf pour le plafonnement des dommages et intérêts pour les licenciements abusifs ; - et de la

loi Rebsamen. Nous sommes en grande partie en désaccord avec cette loi et en particulier sur la nouvelle formule de DUP, qui est néanmoins applicable.

La rentrée aura été aussi marquée par la conférence de presse du 7 septembre 2015 du président de la République et la remise du rapport Combrexelle au Premier ministre le 11 septembre 2015. Nous avons appris à l'époque qu'il se servirait de ce rapport pour réformer le Code du Travail avec l'objectif d'aboutir à une première loi d'ici la fin du premier semestre 2016. Ce que nous pouvons dire, c'est qu'avec la loi Rebsamen et le rapport Combrexelle, les IRP et le dialogue social sont en grand danger. Le dialogue social tel que nous le concevons et le défendons se doit d'être, tout comme la pratique contractuelle et conventionnelle, un outil permettant aux salariés comme aux entreprises de s'y retrouver par des accords gagnant-gagnant. Et le Code du Travail tant décrié doit rester un outil de défense pour les droits individuels et collectifs des salariés.

Depuis le début de l'année 2016, nous assistons, suite à la gabegie et aux maladresses de départ du projet de loi Travail de la ministre du Travail, à un mécontentement justifié, en sachant que plus de 75 % des Français, à savoir 3 sur 4, refusent ce projet.

Le débat à l'Assemblée nationale a commencé le 3 mai, avec 5 000 amendements déposés. Un projet néfaste qui, dès le départ, comportait : Le paiement possible, par accord d'entreprise, des heures supplémentaires à 10 % au lieu des 25 %, soit un manque à gagner pour ceux qui en effectuent ; l'im-

position des forfaits jours annuels dans les entreprises de moins de 50 salariés, et ce, sans accord collectif ; La durée hebdomadaire de 44 heures sur 12 semaines qui passerait à 16 semaines, ce qui signifie un allongement de la durée du travail ; l'aménagement du temps de travail sur une période de 3 ans pour éviter sur une période le paiement des heures supplémentaires ; le référendum afin d'essayer d'imposer des accords pour contourner les organisations syndicales majoritaires ; l'assouplissement des règles du licenciement économique pour pouvoir licencier plus facilement les salariés ; l'instauration d'accords de compétitivité qui permettraient de modifier le contrat de travail du salarié et, en cas de refus de celui-ci, de procéder à un licenciement pour motif personnel et non plus économique, ce qui n'ouvre pas les mêmes droits et évite l'obligation de reclassement ; le plafonnement des indemnités prud'homales, ce qui défavorise les salariés et les empêchent d'obtenir une indemnité supérieure ; la primauté donnée aux accords d'entreprise, ce qui enlève le filet protecteur des accords de branche, avec le risque d'aboutir à des garanties inférieures, etc.

Depuis, et sans s'en refaire toute la litanie, des évolutions ont eu lieu sur certains des points cités, mais l'article avec l'inversement de la hiérarchie des normes demeure, ce qui reste inacceptable pour nous. Tout comme la volonté du gouvernement de réduire le nombre de branches de 700 à 200, voire 100, avec la suppression des branches territoriales. Avec nos 76 conventions collectives, nous sommes directement concernés et impactés.

Le Premier ministre, qui n'hésite pas à donner des leçons de démocratie, a décidé, faute d'une majorité suffisante, de recourir à la dictature de l'article 49-3 de la Constitution. Ce projet de loi, s'il va jusqu'à son terme, et sous réserve des modifications des parlementaires, demeure toujours pour nous imbuvable. Car, il convient de bien le préciser, il remet dangereusement en cause la hiérarchie des normes en voulant l'inverser, c'est-à-dire en privilégiant, au détriment des accords de branche, les accords d'entreprise dérogatoires, ce qui inévitablement conduirait à un dumping social et enlèverait le filet protecteur de la branche en instituant de fait une concurrence déloyale. Ce qui ne veut pas dire que nous sommes contre les accords d'entreprise. Bien au contraire ! Nous en signons beaucoup et je sais que vous avez la ferme intention d'en signer encore beaucoup. Mais avec le projet de loi, la généralisation des dérogations risque de s'accroître. Je ne me fais pas non plus de soucis là où nous sommes majoritaires, mais ailleurs, aïe, aïe !!

Si cette disposition législative aboutit, une partie des employeurs et en particulier les sous-traitants avec les problèmes de concurrence, vont souffrir et les salariés vont trinquer. La tentation de certains employeurs sera de réduire les droits des salariés et

de négocier dans les entreprises en prétextant un manque de compétitivité, et le fait que, dans d'autres entreprises d'un même secteur, les garanties des salariés sont moindres. Et dans d'autres entreprises, le chantage va s'imposer. Alors, ensemble et pour éviter ce phénomène, continuons notre combat syndical contre ce projet de loi !

Dans un cadre général et en fonction des différents sujets évoqués, nous avons été solidaires des actions de la Confédération. Nous remercions nos militant(e)s et syndicats qui ont participé à bon nombre d'actions ou de manifestations nationales et locales. Mes cher(e)s Camarades, tous ces combats, nous les avons ou nous les menons pour une société plus juste et un monde meilleur pour les jeunes. Pour nos jeunes, et pour les générations à venir, nous tenons à nous regarder dans le miroir en ayant tout fait pour eux. Parfois, nous pouvons regretter ne pas toujours obtenir ce que nous avons revendiqué au travers de ces mobilisations. Dans tous les cas, nous évitons bien souvent le pire et il n'y a que les combats syndicaux que nous ne menons pas que nous sommes certains de perdre. Pour gagner, il faut savoir convaincre et mobiliser nos forces.

## La défense de l'industrie et la situation industrielle

En 2012, dans le nouveau gouvernement, nous avons vu la mise en place d'un ministère du Redressement productif afin de mener une politique industrielle de long terme. Le 2 juillet 2012, le ministre concerné a nommé 22 commissaires au Redressement productif avec une mission double : intervenir



# Le rapport introductif

comme interlocuteur unique auprès des entreprises en difficulté, et animer une cellule régionale de veille afin d'intervenir au plus tôt et d'aider à des solutions viables. Le ministre de l'époque n'a pas eu peur de mouiller la chemise, mais il avait mal commencé à son arrivée avec le dossier PSA. Ensuite, nous avons pu travailler ensemble et, dans de nombreux cas, trouver des solutions pour des entreprises de la métallurgie.

Le 20 décembre 2012, nous avons signé, ainsi que toutes les organisations syndicales et l'ensemble des acteurs de la filière automobile, la charte automobile 2012-2015. Cette charte prévoit un financement de 60 millions d'euros sur trois ans, dont près du tiers par l'État et le reste à la charge des entreprises, des branches et de leurs fonds mutualisés en matière de formation. Pour FO Métaux, cette charte s'inscrit dans le soutien de l'ensemble de la filière et de toutes les entreprises concernées et ce, dans un secteur en grande difficulté.

Dans le cadre de notre attachement à la défense de l'industrie, nous avons défendu fortement nos positions et revendications dans les différentes instances en lien avec l'industrie, à savoir :

■ la Fabrique de l'industrie ; - le Conseil national de l'industrie, qui se dénommait, avant le changement de gouvernement en 2012, Conférence nationale de l'industrie.

Nous avons participé aux plénières et bureaux du CNI ainsi qu'aux différents comités stratégiques de filière et groupes de travail. Nous avons obtenu, après l'avoir revendiqué, un 14<sup>ème</sup> CSF, celui du Nucléaire. Nous continuons à revendiquer un 15<sup>ème</sup> CSF « démantèlement, déconstruction, revalorisation des biens et produits manufacturés ». Notre revendication de 2007 sur la création d'une banque nationale pour l'industrie a fait son chemin.

En 2009, nous avons obtenu une première satisfaction avec la création du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI). En 2012, nous en avons obtenu une deuxième avec la création de la Banque publique d'investissement (BPI). Nous continuons à revendiquer également le soutien financier aux entreprises en difficulté, le contrôle des aides aux entreprises en garantissant les investissements, l'innovation, la recherche et les emplois sur notre territoire, le développement des filières, enfin l'opposition aux fonds de pension et aux fonds souverains étrangers qui rachètent des entreprises françaises pour les liquider en s'appropriant leurs savoir-faire et compétences. Avec ces revendications, et seulement à partir de celles-ci, nous pourrions enfin avoir une réelle banque industrielle qui ne se comportera pas comme une banque traditionnelle ne pensant qu'à faire des profits. Tout comme, à la tête des entreprises, nous souhaitons avoir de réels capitaines d'industrie et non de simples actionnaires cherchant toujours davantage les profits. **Nous devons exiger et revendiquer du gouvernement un capitaine de l'industrie bancaire publique.**

Notre revendication est juste, souvenez-vous de la mise en place de la BPI. Nous avons condamné l'une des premières interventions du président de l'époque, M. Jouyet. Il avait osé répondre à la question d'un journaliste sur les éventuelles missions ou interventions de la BPI, en prenant l'exemple de ce que pourrait faire la nouvelle banque en faveur de la sidérurgie et du site de Florange, que cette banque n'avait « pas vocation à aider les canards boiteux ». Alors non, nous n'étions pas d'accord et scandalisés par M. Jouyet, car les salariés d'ArcelorMittal ne sont pas des canards boiteux, pas plus que les autres salariés de l'industrie. L'industrie, c'est l'une des richesses de l'économie française. Nous attendons donc un soutien accru d'un responsable digne d'une réelle banque publique et d'une fonction où le respect doit être de mise

vis-à-vis de l'industrie et des femmes et des hommes qui créent chaque jour, par leur travail, leurs compétences et leur savoir-faire, la richesse d'une nation comme la France. Fin 2015, le gouvernement semble avoir changé d'avis et s'apprête à modifier la BPI afin qu'elle puisse intervenir également pour les entreprises en difficulté. Un dossier à suivre de très près.

En 2012, le gouvernement avait demandé au commissaire général à l'investissement, M. Louis Gallois, un rapport sur la compétitivité. Le 5 novembre, il a présenté son rapport intitulé « Pacte pour la compétitivité de l'industrie française » comportant 22 mesures. Il a affiché la nécessité claire de défendre l'industrie en s'attaquant aux points réellement déterminants : les facteurs « hors coût ». Cependant, ce constat a été gâché par la plus médiatisée des mesures liées au coût du travail. Il a en effet indiqué qu'il fallait créer un choc de compétitivité en transférant une partie significative des charges sociales, jusqu'à 3,5 fois le Smic, vers la fiscalité et la réduction de la dépense publique. Ce transfert est de l'ordre de 30 milliards d'euros, (20) pour les entreprises et (10) pour les salariés.

En réalité, et c'est là où nous avons un désaccord, ce n'est pas un transfert des charges sociales, mais plutôt des cotisations sociales avec le risque de remise en cause de notre système de protection sociale. Avec cette proposition, il vise, tout comme le Medef, le coût du travail, qui ne représente dans les faits que 20 %, quand les facteurs « hors coût » représentent à eux seuls les 80 % restants. Pour revenir sur le rapport lui-même, il a le mérite d'affirmer nos positions énoncées dans nos différents Livres Blancs « Pour la défense de l'industrie » qui soulignent un état de l'industrie inquiétant et une désindustrialisation qu'il faut stopper. Il reprend également certaines de nos revendications, comme : la nécessité d'une banque industrielle, le renforcement des filières, de l'innovation, de la recherche et des investissements.

A l'issue de la présentation de ce rapport, nous avons réagi en direct en rappelant notre opposition à toute nouvelle exonération de cotisations sociales et à toute approche dictée par la seule baisse du coût du travail. Le 6 novembre 2012, le lendemain même, le gouvernement annonçait dans la foulée de ce rapport un « Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi » avec 8 leviers principaux et 35 mesures, dont la mise en place d'un crédit d'impôt de 20 milliards pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Le gouvernement n'avait finalement

pas repris dans un premier temps la mesure phare du Medef, qui souhaitait un transfert des charges sociales. Nous avons donc été entendus. Mais dans un deuxième temps avec le pacte de responsabilité, il a en partie changé d'avis.

La mesure sur le crédit d'impôt pour les entreprises est nécessaire afin de donner un second souffle aux entreprises qui en ont réellement besoin, avec comme objectif qu'elles investissent. Toutefois, nous regrettons que cette mesure prise en faveur de l'industrie aille, dans les faits, bénéficier à l'ensemble d'autres secteurs non industriels, sans qu'aucune contrepartie ne soit exigée des entreprises. Ce sont en quelque sorte des chèques en blanc pour des entreprises et secteurs qui n'en n'avaient pas forcément besoin. Le conditionnement des aides doit être lié à des contreparties en faveur de l'emploi, des investissements, de l'innovation et de la recherche sur notre territoire.

**Le 31 décembre 2013**, à l'occasion des traditionnels vœux du président de la République aux Françaises et aux Français, une annonce, qui est loin d'être neutre sur un plan social et sur la politique familiale a été faite afin de réduire le chômage : le président de la République a proposé un **Pacte de responsabilité** aux entreprises avec un allègement des charges ciblé sur la politique familiale. Si nous étions d'accord avec l'objectif du président de la République de vouloir inverser la courbe du chômage en aidant les entreprises, nous ne le comprenons pas et nous ne partageons pas sa manière de faire. Car, en proposant de réduire de la sorte les charges des entreprises, il répond pour la deuxième fois aux revendications du Medef. La première revendication que celui-ci avait obtenu, c'est le crédit impôt compétitivité pour l'emploi (CICE) qui, sans contrepartie, n'a pas aidé à réduire le chômage.

Le président de la République a donc tout misé sur le fameux « pacte de responsabilité », et le président, un autre, celui du Medef, s'est vite engouffré dans la brèche. Et pour cause, par ici la monnaie ! Il avait même proposé la création d'un million d'emplois sur 5 ans, soit 200 000 par an. Avec cet objectif, en fonction du turnover des créations d'emplois et en sachant que la métallurgie avait déjà un potentiel compris entre 70 000 et 110 000 par an, le moins que l'on puisse dire du président du Medef, c'est qu'il ne prenait pas trop de risques et qu'il s'agissait, au final, de mettre en place un marché de dupes.

Dans la foulée, « le pacte », ou plus précisément le relevé de conclusions interprofessionnel, car il ne s'agissait pas d'un accord étant donné que l'ensemble du patronat ne voulait s'engager sur aucune contrepartie, a été signé par le réformateur CFDT, la CFTC, le Medef, la CGPME et l'UPA. La CFE/CGC au final a pris la décision de ne pas signer. Ce relevé faisait suite à la proposition du président de la République. Ce qui reste inquiétant, c'est que nous ne savons toujours pas comment cet allègement de charges pour les entreprises, qui se fait au détriment de la politique familiale, est financé.

C'est, en fin de compte, un pacte de non responsabilité qui n'engage à rien, qui a renvoyé le bébé et les discussions vers les branches et qui, dans tous les cas, s'oriente sur des sujets de négociations déjà prévus au niveau interprofessionnel comme dans les branches. Dans le cadre de la métallurgie et des négociations paritaires, le 27 février 2014, l'UIMM a tenté de nous proposer en fonction de l'agenda social, une négociation paritaire sur le Pacte de responsabilité, alors même que les discussions interprofessionnelles n'étaient pas terminées. Nous avons indiqué notre opposition à cette demande et, de fait, l'UIMM a proposé non pas une réunion de négociation mais un « temps de discussion » pour voir ce que pourrait éventuellement faire la branche. Au final, il n'y a pas eu d'accord et devant le bilan et le peu d'accords dans les branches, c'est un échec pour le président tout comme, malheureusement, pour

l'emploi. En ce sens, le chantage, la pression et les ultimatums du Medef sur le projet de loi travail sont d'autant plus inacceptables.

Le 12 septembre 2013, le président de la République a présenté **34 plans d'action** pour défendre l'industrie. Le gouvernement a souhaité mobiliser le tissu économique en tenant compte de relais de croissance potentiels, où la France dispose d'atouts importants au vu de la concurrence internationale. Le tout alors que notre pays a perdu plus de 2 millions d'emplois industriels en 30 ans et que la part de l'industrie dans le PIB a chuté de près de 6 points depuis 2000. L'ensemble de ces projets industriels représenterait, à dix ans, un potentiel d'environ 480 000 emplois. Le 7 octobre, le ministre du Redressement productif a présenté les 34 chefs de projet de la « nouvelle France industrielle », tous issus de l'industrie. Concernant le financement de ces projets, le Premier ministre avait précisé que le solde du grand emprunt et les 6 milliards restants seraient complétés par 12 milliards au titre du Plan d'investissement d'avenir (PIA). Le 18 mai 2015, le ministre actuel de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique a annoncé la deuxième phase de la « Nouvelle France Industrielle ». Avec cette annonce, il a transformé les 34 plans en 9 solutions industrielles. Au regard de ceux-ci, nous retrouvons en grande partie les 34 plans de l'époque avec, en plus, afin d'essayer de réussir tous ces projets, un travail en commun avec les comités stratégiques de filières concernés où siègent les employeurs et les organisations syndicales.

Cette seconde phase de la « Nouvelle France Industrielle » a pour but de développer les usines du futur et les emplois de demain. Dans tous les cas, si tout cela apparaît positif pour l'industrie, il ne faut pas oublier les emplois d'aujourd'hui. L'industrie nécessite qu'aucun secteur ne soit abandonné, si l'on en juge par les annonces concernant l'industrie du nucléaire, démontre que rien n'est gagné. L'État doit remplir son rôle, y compris en apportant sa contribution financière, car au regard de l'actualité, le démantèlement d'Areva, d'Alstom revient à casser la dynamique industrielle en cours.

Nous assistons actuellement à une nouvelle **révolution industrielle, la quatrième, avec le numérique et la digitalisation**. Nous devons nous y préparer pour mieux nous armer face à ces changements inévitables. A ce titre, nous avons mis en place un groupe de travail afin de se nous spécialiser dans ce domaine et de donner toutes les informations et les arguments nécessaires à nos structures. Ce groupe a aidé à la réalisation du guide

# Le rapport introductif



sur le numérique et la digitalisation que vous avez eu dans vos sacs, et qui a également été publié dans le FO Métaux du mois de mai.

Afin d'anticiper la « quatrième révolution industrielle liée au numérique et à la digitalisation », nous avons décidé de réaliser ce guide pour attirer l'attention de nos structures et des salariés. En effet, en tant qu'organisation syndicale responsable et réformiste, il est de notre responsabilité de nous préparer à affronter les enjeux et les conséquences de cette nouvelle révolution industrielle, à la fois pour les entreprises, pour les IRP (instances représentatives du personnel), pour les salariés et l'emploi.

Vous avez toutes et tous certainement entendu parler de « l'usine du futur » avec de plus en plus de robotisation ; de l'impression 3D qui permet de réaliser des pièces de l'unité à la grande série pour l'industrie ; du big data ; de la transmission des données, etc. Ces changements vont inévitablement impacter l'emploi et transformer les métiers. Nous nous devons donc d'anticiper et de ne pas subir ces phénomènes afin de préserver les savoir-faire et les compétences dans nos secteurs d'activité tout en créant de nouveaux métiers. Il faut aussi veiller aux autres bouleversements, en particulier aux risques que les incitations à l'individualisme font peser sur le collectif, notamment avec une remise en cause du contrat de travail et du statut des salariés.

Il ne s'agit pas de s'opposer à cette quatrième révolution industrielle, sinon il faudrait commencer par refuser d'utiliser les outils informatiques et jeter à la poubelle smartphones et tablettes dont nous sommes pour la plupart, dans la vie professionnelle et la vie privée, tributaires et accros. Il suffit pour cela d'observer au quotidien les différents comportements, sans oublier les jeunes qui sont déjà convaincus et s'adaptent plus vite aux évolutions des nouvelles technologies. Par contre, il est bien de notre responsabilité de nous organiser afin que cette quatrième révolution industrielle ne se retourne pas contre l'emploi et n'affaiblisse pas notre système de financement de protection sociale sur notre territoire, tout en essayant de protéger les conditions de travail des salariés et en n'enfermant pas le consommateur dans un cercle vicieux.

Pour notre Fédération, le numérique et la digitalisation doivent être au service de l'être humain et non l'inverse, donc de la femme et de l'homme ; au cœur de l'emploi, et non contre l'emploi. Ils doivent également être source de progrès dans la vie quotidienne et d'amélioration de la vie au travail. En fonction de l'évolution du numérique, un rapport a été réalisé à la demande du gouvernement par M. Mettling, le DRH

d'Orange. Il s'intitule « Transformation numérique et vie au travail » et comporte 36 préconisations. Dans ce cadre, et à ce jour, le fameux projet de loi El Khomri prévoit seulement les modalités d'exercice par le salarié de son droit à la déconnexion dans l'utilisation des outils numériques en vue d'assurer le respect des temps de repos et de congés, tout en laissant la main aux employeurs. La voie du dialogue pour protéger les salariés est encore loin !

Pour réussir cette transition de la quatrième révolution industrielle, le dialogue social entre les entreprises et leurs IRP sera indispensable. Pour l'instant, nous remarquons, à travers l'utilisation d'une partie des nouvelles technologies, une volonté de certaines entreprises de court-circuiter les IRP en s'adressant directement aux salariés. Pire, d'autres souhaitent remettre en cause les accords d'entreprise, et nous devons sans cesse rappeler aux chefs d'entreprise que les changements, quels qu'ils soient, doivent s'effectuer dans le cadre de la pratique contractuelle et conventionnelle, avec des accords gagnant/gagnant ; des accords dans lesquels les entreprises doivent s'y retrouver pour une meilleure productivité et compétitivité tout en apportant des contreparties aux salariés. Mes cher(e)s camarades, c'est uniquement dans ces conditions que nous pourrions affronter les changements nécessaires.

En conclusion, le gouvernement, avec certains axes sur l'industrie et l'environnement, a démontré son intérêt pour « une nouvelle France industrielle ». C'était capital pour notre industrie, notamment parce que notre pays a « loupé » certains tournants industriels, au regard par exemple du secteur de la téléphonie (smartphones ou, autre exemple, les ta-

blettes numériques). Un pays comme le nôtre ne peut pas se permettre de répéter ce genre d'erreur. Le résultat industriel est le fruit de toutes nos actions et nous avons largement contribué à la mise en place des comités stratégiques de filière et au renouveau d'une politique industrielle. Nous le savons toutes et tous, avant nos différentes publications, notamment nos livres blancs sur la défense de l'industrie, nous étions bien obligés de constater qu'elle était en grande partie inexistante en France.

## La situation industrielle de nos secteurs

Si nous pouvons nous féliciter en partie des actions du gouvernement pour le renouveau industriel, nous restons toutefois inquiets du fait qu'il laisse une trop grande latitude à certains PDG au risque de remettre en cause les intérêts industriels français. C'est ce qui nous a amené à réagir et à mener des actions différentes suivant nos secteurs d'activité. Il faut impérativement que le gouvernement change de stratégie, car nous ne pouvons pas nous contenter du seul renouveau industriel sans défendre l'existant et les emplois d'aujourd'hui. Nous avons vu, au regard des grands dossiers industriels : Arcelor Mittal, EADS (Airbus group aujourd'hui), Alstom, Areva et d'autres secteurs en difficulté, que l'État laisse une nouvelle fois faire, avec les risques que cela pourra engendrer sur du court ou long terme.

En fonction des secteurs de la Fédération, nous notons une nouvelle fois que, quel que soit le gouvernement, il laisse « filer » trop facilement des secteurs clés de l'industrie. De ce fait, nous avons écrit au président de la République afin de lui donner notre position et de lui demander d'intervenir. Suite à la réception de ce courrier, le moins que nous puissions dire, c'est que si nous avons un président qui se dit « normal », nous continuons à penser que les décisions prises sur l'ex-EADS, ArcelorMittal, Areva et Alstom sont « anormales » et empruntées d'inquiétude pour l'avenir, et que les réponses que nous avons obtenues sont incompréhensibles en fonction des dossiers concernés.

**Dans les résultats obtenus par la Fédération avec nos équipes syndicales, il faut noter :**

**Pour l'aéronautique, la réalisation de deux Livres Blancs :**

■ L'un, « Pour la consolidation de l'industrie des aérostructures françaises » au sein d'Airbus Group, qui nous a permis d'obtenir en partie satisfaction d'une de nos revendications, **à savoir une aérostructure forte en France avec le rapprochement entre Aéroliia et la Sogerma qui a constitué la nouvelle entité Stelia.** Nous regrettons toutefois que Latécoère n'ait pas pu entrer dans cette nouvelle entité.

■ Le deuxième sur « L'industrie spatiale Acte 1, les satellites en France ». Après avoir rencontré les différents ministères concernés, le gouvernement a eu du mal à bouger. Le 3 mai 2016, nous avons été reçus par Mme Fioraso chargée d'effectuer un rapport.

Nous avons aussi, lors d'une rencontre avec le ministre de la Défense, pu obtenir et maintenir, malgré le plan d'économie et d'austérité du gouvernement, le maintien des programmes industriels pour préserver les industries concernées.

**Pour le naval :**

Fin d'année 2013, la bonne nouvelle est arrivée pour le dossier du secteur naval et en particulier pour les Chantiers de l'Atlantique, STX France. En effet, c'est avec satis-

faction que nous avons pris connaissance de la commande d'un gros paquebot, suite à l'intervention de l'État et notamment du Premier ministre de l'époque, M. Ayrault, dans le montage financier et la conclusion de cette commande, ô combien importante pour l'ensemble des salariés des Chantiers et de leurs sous-traitants. La concrétisation de cette commande a permis de sauver les Chantiers de l'Atlantique. Nous avons continué notre action auprès du gouvernement afin de préserver ce secteur en lien avec le syndicat des Métaux de Saint-Nazaire et la section syndicale FO de STX France et l'UD de la Loire-Atlantique. Depuis et encore récemment, d'autres commandes ont été enregistrées, assurant ainsi un carnet de commandes pour environ 10 ans.

**Pour l'automobile :**

Jusqu'en 2014, ce secteur, avec la crise et le ralentissement du marché automobile, a énormément souffert avec les équipementiers, les constructeurs français et les services de l'automobile. Heureusement, nos équipes syndicales ont su réagir et trouver des solutions afin de faire en sorte de continuer de fabriquer en France, voire de renforcer les sites de production :

■ C'est vrai pour Sevelnord, PSA et Renault. Dans ces trois entreprises, nos équipes ont obtenu des accords, sauvant ainsi les deux constructeurs, dont un était proche du dépôt de bilan, avec l'engagement de fabrications supplémentaires sur notre territoire.

■ Nos camarades de PSA ont également réalisé un Livre Blanc avec des propositions. Celui-ci a été remis par Jean-Claude Mailly, en présence du DSC et de votre serviteur, à leur PDG. Certaines propositions ont été mises en place, comme par exemple, l'extension de garantie pour véhicules neufs.

FO Métaux est le seul syndicat non catégoriel à avoir signé les accords Sevelnord, Renault et PSA. Ce qui a donné aussi un second souffle aux équipementiers.

⇒ **L'affaire Volkswagen**, avec son logiciel truqué, nous a montré une fois de plus les ravages que peuvent faire des directions d'entreprise irresponsables. Tout en condamnant cette pratique inadmissible et inexcusable, la Fédération a apporté son soutien à tous les salariés de Volkswagen dans le monde, menacés de payer une facture dont ils ne sont pas responsables. Nous pensons plus particulièrement aux salariés de Volkswagen France à Vil-



# Le rapport introductif

lers-Cotterêts et nous avons apporté tout notre soutien à notre syndicat, majoritaire sur le site, ainsi qu'aux salariés.

Dans les services de l'automobile, nos équipes ont négocié au mieux pour limiter les effets de la crise automobile sur l'emploi et les conditions de travail. D'ailleurs, et en fonction de ce dernier point, il convient de préciser plus généralement que le secteur de l'automobile a énormément souffert du ralentissement du marché et les équipementiers ont été fortement impactés avec des suppressions d'emplois massives. Heureusement, la Fédération, avec ses équipes syndicales et les DSC ont pu aider à sauver certaines entreprises.

## Pour le nucléaire :

Dans le cadre du CNI et de nos revendications, nous avons obtenu du gouvernement un comité stratégique de filière pour défendre ce secteur incontournable pour notre pays. Des mois plus tard, nous avons appris les difficultés rencontrées par le groupe Areva dues à des erreurs de management et des décisions qui ont mis cette entreprise dans une situation financière désastreuse. Nous sommes intervenus auprès du nouveau PDG et du gouvernement afin de sauver ce fleuron industriel. Des réunions avec le ministère concerné ont eu lieu ainsi que plusieurs manifestations au siège de l'entreprise à La Défense. La vigilance pour l'avenir reste de mise.

Pour le ferroviaire :

C'est un secteur qui a connu une situation incompréhensible au travers de son fleuron industriel français, Alstom, qui a décidé de démanteler le groupe en séparant les activités de l'énergie et des transports. Dans ce cas, c'est une fuite dans les médias qui nous avait révélé les intentions de son PDG avec, là aussi, un manque de transparence et de respect vis-à-vis des instances représentatives du personnel. Pour le suivi de ce dossier, nous avons obtenu de nombreuses réunions avec les politiques et, dernièrement, nous avons décidé dans le cadre des travaux du CNI, de rédiger un avis, voire d'organiser une table ronde incitant le gouvernement et les politiques à s'engager dans une réelle stratégie de transport pour notre pays. En effet, il faut savoir par exemple que du fait de l'austérité et de ces plans d'économie qui touchent aussi l'industrie, il manque 3 à 4 milliards d'euros pour l'entretien du réseau ferroviaire.

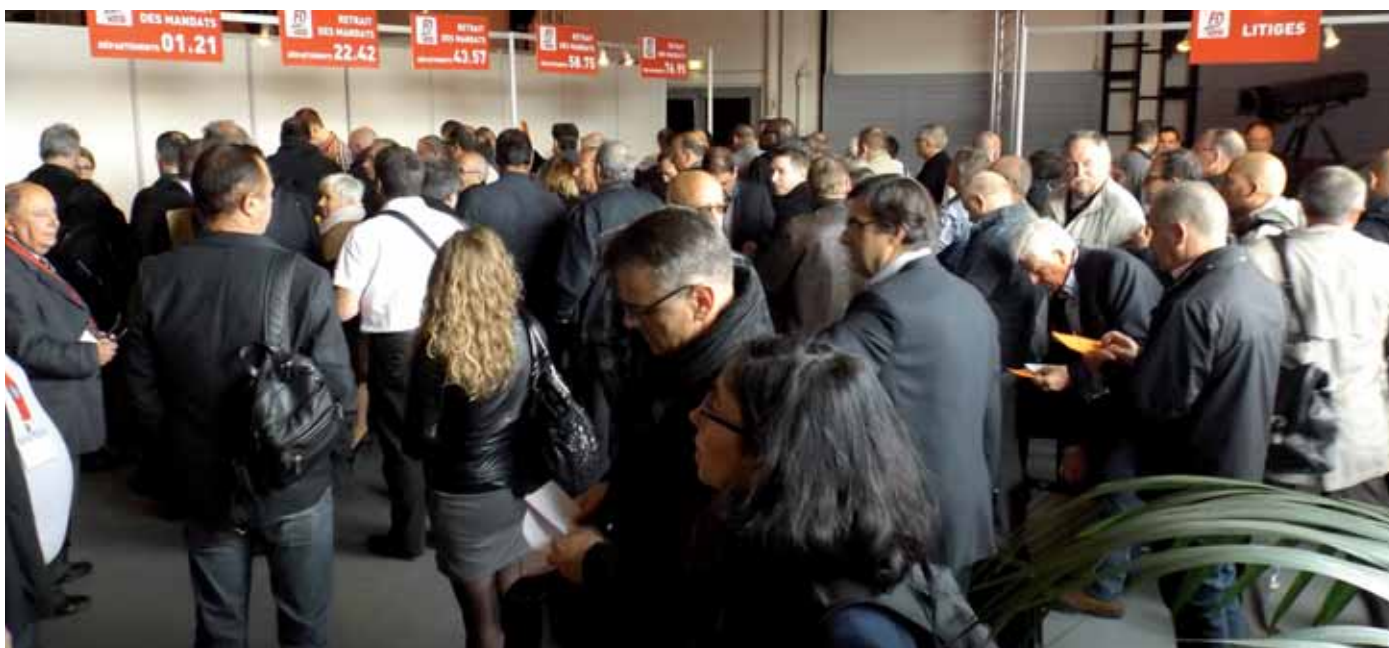
## Dans les entreprises :

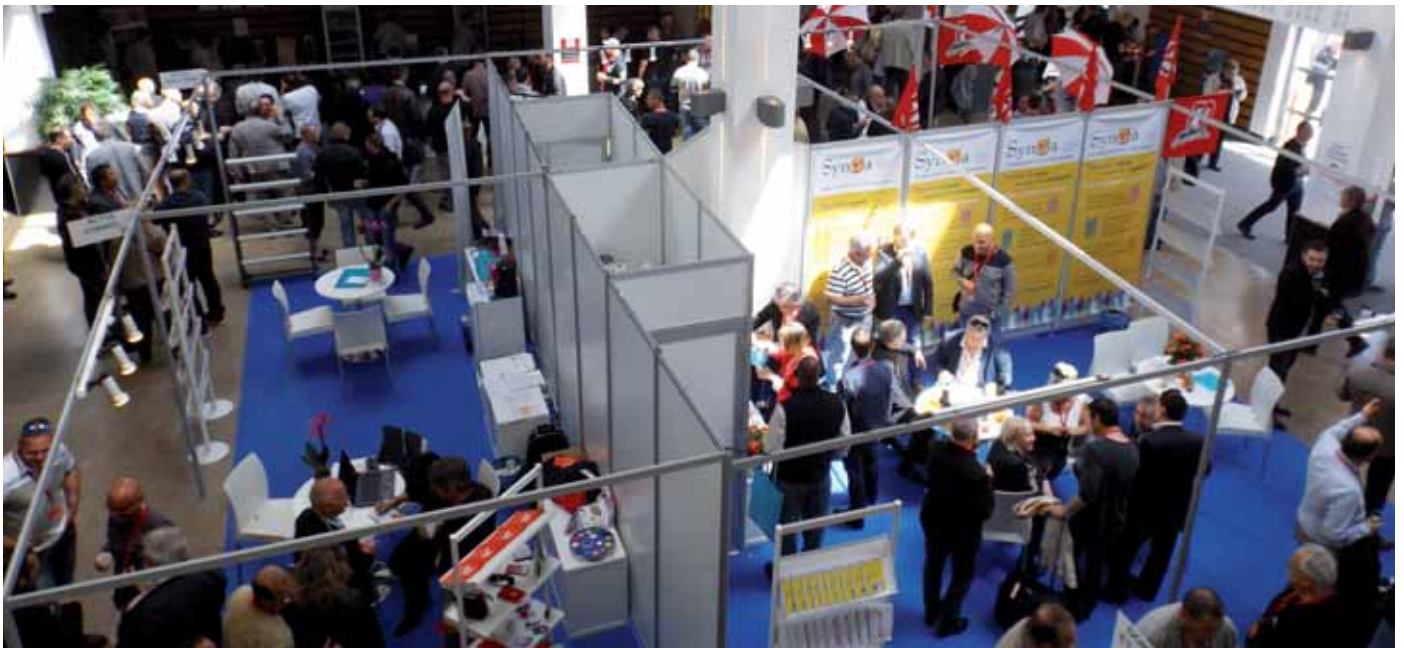
En 2012, 2013, 2014 et 2015, la Fédération, au travers de la CA Fédérale, a apporté son soutien aux syndicats et sections syndicales FO et aux salariés d'une quarantaine d'entreprises dont la situation était particulièrement difficile ou préoccupante. La Fédération a continué ses actions en faveur de la défense de l'industrie au travers de ses échanges et différents rendez-vous avec le ministère du Redressement productif et les ministères ayant un lien avec nos secteurs d'activité.

Mes cher(e)s camarades, au passage, une pensée particulière pour nos camarades de Delphi La Rochelle qui ont organisé avec nous ce congrès, et où la fermeture de leur site est programmée. Ils ont mené un combat digne et, contrairement à la CGT, ils peuvent se regarder dans la glace car ils ont bien négocié pour les salariés. Mes cher(e)s camarades, cela me fait penser au projet de loi Travail. En effet, dans cette loi, les groupes internationaux ayant des entreprises en difficulté sur notre territoire pourraient licencier plus facilement. Alors que nous savons que Delphi fait des bénéfices sur le site de La Rochelle, il y a de quoi se révolter.

## L'emploi :

En 2015, l'emploi industriel représentait 3 122 300 emplois. Le recul de l'emploi industriel en France aura été de - 0,3 %. En 2014, l'emploi salarié dans l'industrie manufacturière s'est de nouveau replié avec 33 000 postes de moins. Cependant, l'emploi intérimaire s'est redressé avec + de 9 000 salariés.





En 2014, la métallurgie continue de représenter une part importante de l'activité industrielle : elle regroupe près de la moitié des emplois de l'industrie (hors énergie) avec 1 377 092 salariés et 48 228 établissements.

En octobre 2015, pour essayer de stopper la baisse continue des effectifs de la métallurgie, et après l'avoir revendiqué et obtenu, nous avons ouvert avec l'UIMM, une négociation sur l'emploi. Pour l'instant, en raison de l'actualité, elle est figée sur certains points. Concernant le dispositif conventionnel de la Métallurgie et pour vous apporter une information supplémentaire aux circulaires de la Fédération, nous sommes dans les prémices d'un projet d'accord de mise en œuvre opérationnelle pour entamer, seulement et ensuite dans le cadre d'un mandat unanime de la CA Fédérale, une négociation qui devrait commencer fin juin 2016 pour se terminer fin 2017, voire en 2018. Vu le nombre de sujets à traiter, nous trouvons l'UIMM trop ambitieuse sur ce calendrier.

## **La pratique contractuelle et conventionnelle**

Pour celles et ceux qui pensent qu'il n'y a plus de grain à moudre, en sachant qu'il y en aura toujours, et que de toute façon, à nous d'être inventifs, les chiffres suivants démontrent le contraire. La politique conventionnelle au sein de nos différentes branches aura été très active. Pour ce mandat, la Fédération aura négocié 147 accords et en a signé 139, soit 94,55 %. Merci aux négociateurs des branches, dont Nathalie Capart, Jean-Yves Sabot et Hervé Perier et à ceux de la branche sidérurgie. Et pour la métallurgie, à toutes celles et ceux qui m'ont accompagné en fonction des sujets et des thèmes de négociation.

**Nos responsables d'USM et départementaux ont négocié 377 accords et en ont signé, au 14 octobre 2015 : 259, soit 68,70 %.** Ces accords comprennent les négociations des conventions collectives territoriales et les minima annuels garantis. Au niveau territorial, et concernant plus particulièrement les minima annuels garantis, l'année 2015, au regard de l'inflation et avec la consigne donnée

par l'UIMM, aura été plus difficile. De plus, les nouvelles règles de représentativité nous ont parfois empêché de signer seuls de bons accords, ce qui explique le taux de 68,70 %. Merci à nos négociateurs territoriaux.

### **Salaires :**

L'augmentation des salaires reste pour nous l'une de nos priorités. Malgré un contexte économique difficile et peu inflationniste, la plupart de nos syndicats et sections syndicales FO ont obtenu sur les quatre dernières années, des accords garantissant, voire améliorant, le pouvoir d'achat. Pour 2015, les niveaux se situent entre 0,5 et 3,5 % malgré une inflation à 0 %. En fonction de ce contexte et au regard des niveaux des accords, ce sont de bons accords. Ceux se situant entre 2 et 3,5 % sont de très bons accords qui font rêver. Pour autant, et vu les résultats de ces entreprises et les efforts faits par les salariés, ils sont largement mérités.

Au passage, mes cher(e)s camarades, et au regard de l'actualité, nous sommes en désaccord avec les PDG qui augmentent de façon indécente leurs salaires, primes ou dividendes. Qu'ils soient bien payés ne nous choque pas, mais qu'ils s'augmentent de façon plus que contestable alors que certains salariés se serrent la ceinture, c'est pour notre part inacceptable. D'ailleurs, en parlant de part, ils feraient mieux d'en attribuer une plus grande part aux femmes et hommes qui font la richesse de leurs entreprises. Les efforts demandés aux salariés quand les chiffres sont négatifs, ne doivent pas être portés par eux seuls et quand la situation des en-

# Le rapport introductif

treprises va mieux, elle ne doit pas simplement bénéficier aux PDG et actionnaires. C'est une question de justice sociale et de moralité.

## La vie fédérale de FO Métaux

Durant ce mandat, la vie fédérale a été très intensive, de même que son fonctionnement. Avec une implication importante des secrétaires et des délégués fédéraux dans les différentes assemblées générales de nos structures, dans les syndicats, dans les USM et avec un soutien fort aux syndicats qui ont eu des difficultés dans les entreprises et pour les aider sur la représentativité. Mes cher(e)s camarades, sans compter ma présence aux AG, je recense pour votre serviteur, 69 visites d'entreprise. Et en fonction des secteurs concernés, accompagné par des secrétaires fédéraux, mais aussi, pour certaines visites, de la présence du secrétaire général de la Confédération et de secrétaires d'UD, ce qui démontre notre présence quotidienne sur le terrain

Dans le cadre de nos instances fédérales, nous avons tenu 84 secrétariats fédéraux, 30 bureaux fédéraux et 12 commissions administratives fédérales. Dans le cadre du numérique, que nous pratiquons depuis plusieurs années, les membres de la CA Fédérale ont reçu 481 mails et le bureau 78. Je les remercie pour leur engagement et leur participation active à la vie de notre Fédération.

Les formations syndicales ont également été nombreuses. Ce thème est résumé dans la partie « Formation Syndicale ». Les années 2015 et 2016 sont des années de changement avec toutes les modifications législatives. Pour preuve, les tentatives sont nombreuses, et nous avons pu le constater avec, par exemple, la loi sur la formation professionnelle de mars 2014 qui a instauré, au 1er janvier 2015, un fonds de financement des organisations patronales et syndicales pour soi-disant plus de transparence.

Toutes les entreprises versent 0,016 % à ce fonds et le 0,008 pour mille, qui permettait la prise en compte des pertes de salaires, a été supprimé et génère des refus pour les autorisations d'absences et des pertes de salaires. De ce fait et afin de continuer nos actions de développement, nous avons décidé de pratiquer, pour les stages organisés par la Fédération dans le cadre de la loi et du décret concerné, la subrogation.

Au passage, dans la réalité, il s'agit du pillage et du détournement, par les politiques, de la formation professionnelle. En effet, ils n'ont pas voulu assumer leurs responsabilités envers les chômeurs, en rejetant la responsabilité sur les partenaires sociaux. Sur ce dossier, nous restons très attachés à la formation des salariés des entreprises.

**Communication Fédérale :** Comme nous nous y étions engagés, nous avons amplifié notre communication afin qu'elle soit plus interactive auprès de nos syndicats et sections syndicales avec l'envoi des circulaires fédérales par mail. Des échanges plus nombreux aussi, à la fois par courriers et mails, avec les membres de la CA Fédérale en plus des réunions statutaires.

Le nouveau site Internet a été officiellement lancé lors du XXI<sup>ème</sup> congrès de la Fédération à Montpellier en juin 2012. Avec ce site, et au regard de ces évolutions, la Fédération fournit à tous ses syndicats et sections syndicales, davantage d'outils, d'informations et de moyens d'action avec notamment des bases de données d'accords, d'articles et des informations en temps réel. Nous vous conseillons de l'utiliser sans modération.

**En juin 2013**, afin de transmettre les informations en temps réel, la Fédération, en accord avec ses instances fédérales, a décidé d'adresser à compter du mois de janvier 2014 **toutes les circulaires par e-mail**, et ce, en lieu et place des envois par voie postale. Nous avons également fait la même démarche pour la « Voix du Métallurgiste ». Tout en sachant que les circulaires et les « Voix » sont mises en ligne sur le site de la Fédération dans la rubrique « publications ». Pour ce mandat, nous vous avons rédigé 77 circulaires pour vous informer des différentes évolutions et pour vous faire part de nos positions.

**En mai 2014**, dans la continuité du renouvellement de nos outils de communication et dans le cadre de notre action pour le développement de FO, il a été décidé d'actualiser et de relouer **la plaquette de présentation de la Fédération**. **En janvier 2015**, dans le prolongement de notre stratégie de communication, **la Fédération a changé sa signature**. Tout en conservant notre logo FO Métaux, nous avons ajouté, juste en dessous : **Notre industrie, nos emplois !** Pour toutes les communications de la Fédération, nous utilisons notre logo avec la nouvelle signature, ce qui ne change en rien celui de nos syndicats et sections syndicales.

Ceci nous permet, dans le cadre de notre nouvelle communication, de nous différencier des autres fédérations syndicales de la métallurgie et pour marquer que notre action a toujours été et sera toujours dirigée pour la défense de l'emploi, des droits des salariés et de l'industrie en France par la négociation et la conclusion d'accords : **c'est la continuité de l'efficacité réformiste : « revendiquer, négocier, contracter, faire appliquer »**. Aujourd'hui, plus que jamais, c'est là le cœur de l'action de toutes les équipes FO.

Pour ce congrès, nous avons réalisé deux nouveaux guides, que vous avez également eu dans vos sacoches : la troisième version du guide des élections professionnelles et le guide sur le numérique et la digitalisation.

## Développement

La première mesure de la représentativité faite en 2013 a fait apparaître plusieurs choses. Partout où FO est implantée, les scores sont plutôt bons, mais nous souffrons d'une moindre implantation que

d'autres organisations syndicales. D'autre part, les résultats dans les collèges ingénieurs et cadres nous permettent certes d'être représentatifs pour la négociation au niveau national, mais sont insuffisants. Nous avons donc un double défi à relever d'ici la fin du deuxième cycle qui se termine fin 2016 et que nous devons amplifier pour le troisième cycle : augmenter le nombre de nos implantations dans tout le champ de la Fédération ; augmenter notre poids auprès de la population des ingénieurs et cadres.

## Les moyens mis par la Fédération, pour amplifier notre développement :

■ Nous finançons nos structures de développement des USM et nous participons également à des opérations spécifiques supplémentaires des USM quand elles nous présentent des projets de développement, pour environ 75 000 euros/annuels.

■ Nous avons également négocié, en fonction de projets bien définis et sans un engagement avec des durées indéterminées, des conventions de détachement, soit à temps complet, temps partiel ou en fonction d'un nombre d'heures de délégation et en fonction des demandes, pour les USM/Formateurs/Fédéraux /voire des secrétaires d'UD pour aider l'interprofessionnel. Ce qui représente, pour les conventions, un budget annuel de 445 000 euros, car nous remboursons les entreprises concernées.

■ Pour la formation syndicale, avec la décision prise en 2016, un budget de 235 000 euros, soit 150 000 de plus.

Au total, les moyens mis par la Fédération pour le mandat qui s'écoule sont conséquents, à savoir, à titre d'exemple, pour 2016, un budget prévisionnel de 755 000 euros pour le développement. Un budget annuel loin d'être négligeable. Mais, c'était un engagement et une volonté de la Fédération pour se développer et au regard de nos résultats que je vais vous annoncer à la fin de ce rapport, c'est un investissement financier et humain nécessaire et rentable pour notre organisation.

**La représentativité**, avec la loi d'août 2008, est incontournable dans notre stratégie continue de développement, car elle détermine notre audience pour notre représentativité et pour la négociation, et ce, à tous les niveaux : entreprise, national, branche et interprofessionnel. Les résultats des élections professionnelles pour la métallurgie et ses branches rattachées du premier cycle de 2008 à 2012 ont apporté un premier éclairage et, dans ce cadre, nous avons engagé des actions avec nos USM et structures syndicales pour peser d'avantage à l'occasion du deuxième cycle de 2013 à 2016. Pour mémoire : la représentativité tient compte de la compilation des élections professionnelles des entreprises, des TPE et de la MSA. Au niveau interprofessionnel, ces élections serviront pour désigner, en fonction de la représentativité, les conseillers prud'homaux.

Pour les entreprises de la métallurgie, au niveau de la Fédération, nous avons un aperçu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, date du début du 2<sup>ème</sup> cycle. Nous sommes en moyenne à 30 %. C'est notre représentativité lors des élections CE, là où nous sommes présents. À titre de comparaison et au regard de l'évolution de la représentativité de la Fédération et en fonction des deux cycles 2009/2012 et 2013/2016, il est intéressant de constater, à la fin 2015, qu'en fonction du premier cycle 2009/2012 et du deuxième cycle 2013/2016, nous avons plus d'inscrits et plus d'exprimés avec, au total, plus de voix pour FO Métaux à comparatif égal entre les deux cycles et sur 319 entreprises identiques. Nous progressons de 9 %. Mes cher(e)s camarades, étant

donné que la liste est longue et que je tiens à n'oublier personne, même si nous le faisons régulièrement au fil des élections, un merci général pour vos excellents résultats électoraux.

**Les élections TPE** : en décembre 2012, pour la première fois, pour la représentativité, les salariés des TPE ont voté. Quatre millions de salariés étaient concernés par cette élection. Les résultats des élections TPE sont interprofessionnels et consolident la troisième place de FO avec 15,25 %. Nous remercions tous les militant(e)s de la Fédération qui se sont fortement impliqué(e)s dans cette élection ô combien importante pour notre représentativité. Merci également à l'ensemble des UD et des militant(e)s de l'interprofessionnel qui ont contribué à l'obtention de ces résultats.

En vue d'une meilleure représentativité et des élections TPE qui vont se tenir en décembre 2016, la Confédération a organisé une conférence de presse le 2 novembre 2015, avec Jean-Claude Mailly, afin de lancer officiellement la campagne FO pour les élections syndicales dans les Très Petites Entreprises (entreprises de moins de 11 salariés). Dans le cadre de cette campagne, nous avons demandé à toutes nos structures de répondre aux demandes des UD quant aux sollicitations concernant cette élection. Nous devons tous nous mobiliser pour faire en sorte d'obtenir un maximum de voix et ainsi augmenter, en plus des résultats électoraux des entreprises là où nous sommes implantés, la représentativité de la Fédération et de la Confédération.

Nous nous sommes engagés dans cette campagne et nous sommes en train de réaliser des documents spécifiques (tracts, affiches, flyers) pour nous adresser directement aux salariés concernés par les secteurs d'activité rattachés à notre Fédération. Sur 4 millions de salariés et 22 branches, **environ 8 % de ces salariés** travaillent dans la métallurgie, les Services de l'Automobile, BJO (Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie), le Machinisme Agricole, la Récupération, le Froid et les Experts Auto (soit 7 branches).

**Résultats de la représentativité** : Le 29 mars 2013, ont été communiqués au Haut Conseil de la Représentativité, les résultats d'audience des organisations syndicales aux niveaux confédéral et de branches. Comme vous le savez, au niveau confédéral, FO confirme sa troisième place avec 15,94 % des voix en brut et 18,23 % en poids relatif (poids dans la négociation, sans prendre en compte les syndicats ayant fait moins de 8 %).

# Le rapport introductif



**La représentativité fédérale :** Les chiffres de la représentativité à l'issue du premier cycle ne nous donnaient pas une représentativité nationale. En effet, en fonction de notre spécificité, ils avaient été donnés convention territoriale par convention territoriale, ce qui rendait les choses compliquées pour apprécier la représentativité au niveau de la négociation des accords nationaux de la métallurgie. Nous avons donc entamé de nombreuses démarches et nous n'avons rien lâché. Au final, et après nos interventions auprès de l'UIMM et du ministère concerné, l'arrêté du 27 décembre 2013 publié au Journal Officiel du 11 janvier 2014, fixant la liste des organisations syndicales reconnues représentatives dans la métallurgie, **son article 3 démontre que nous sommes bien la troisième organisation syndicale dans la métallurgie avec 18,94 %.**

La représentativité pour les secteurs rattachés à la Fédération. Froid : 32,37 % ; Machinisme : 22,89 % ; Bijouterie : 12,86 % ; Services Automobile : 18,98 % ; Sidérurgie : 10,58 % ; Experts auto : 15,51% ; Récupération : 20,62 %.

Au niveau national et dans la métallurgie, nous sommes incontestablement la troisième organisation syndicale et, selon les conventions collectives territoriales, la première ou la deuxième. Nous savons également que lorsque nous sommes implantés dans les entreprises, nous sommes, en fonction des résultats électoraux et au global, les premiers.

Nous devons donc accentuer notre nombre d'implantations. La Fédération remercie l'ensemble de ses syndicats et sections syndicales pour leur travail de terrain.

Mais attention, une précision pour s'assurer de notre et votre représentativité : celle de bien remplir vos obligations légales en fonction des critères de représentativité imposés par la loi d'août 2008. Et surtout, afin d'asseoir votre légitimité, il ne faut pas oublier de tenir régulièrement vos assemblées générales, de notifier les changements, dont le bureau syndical, et de publier vos comptes, faute de quoi vous nous et vous vous mettez en danger. Notre organisation syndicale ne peut se permettre ce genre de négligence et d'erreur. Nous vous avons adressé plusieurs circulaires et rappels sur ce point. Et il ne faut pas oublier non plus de

penser, à chaque élection, de nous transmettre ainsi qu'aux UD, vos résultats et PV CERFA.

## **Les implantations :**

Dans le cadre du 2<sup>ème</sup> cycle 2013/2016 et des objectifs de créer des implantations, nous avons enregistré pour les années 2014/2015, 155 nouvelles implantations, à savoir : en 2014, 73 créations, dont 27 syndicats et 46 sections ; en 2015, 82 créations, dont 29 syndicats et 53 sections. Merci aux UD pour leur aide et à nos secrétaires d'USM que nous réunissons régulièrement pour fixer ensemble nos objectifs de développement.

## **Evolution du placement du matériel depuis**

**2000** : au regard du tableau de la page n° 44 du rapport, la meilleure année est 2014. Ce qui démontre que notre développement est en progression constante, et ce malgré la baisse du nombre d'entreprises et des effectifs de la métallurgie.

## **En février 2015, lors du Congrès Confédéral**

**de Tours**, Jean-Claude Mailly a insisté sur le développement de notre organisation syndicale qui est l'affaire de toutes et de tous. Accroître la syndicalisation là où l'on est présents, et s'implanter là où nous sommes aujourd'hui absents. Nous partageons pleinement cette position et c'est dans la droite ligne de ce que nous avons engagé depuis de nombreuses années avec nos USM. Le meilleur rapport de Force collectif que nous devons créer, est bien celui des adhérents.

# Le rapport introductif

## Les trois priorités de ce congrès

C'est une revendication qui doit être faite dans toutes les entreprises de la Métallurgie afin d'enrayer la spirale infernale des baisses d'effectifs dans nos différents secteurs d'activité. Car après nos différentes actions en faveur de l'industrie et la publication de nos différents livres blancs, nous ne renions rien du passé et nous en sommes fiers. Mais nous devons avancer pour l'avenir. C'est le combat que nous devons mener afin de donner de l'espoir aux jeunes.

C'est une action indispensable pour la représentativité de FO. Dans les entreprises où nous sommes implantés, nous avons, en grande majorité, de bons résultats électoraux et notre différence avec deux autres organisations syndicales porte sur le nombre d'implantations, ce qui fait chuter notre excellent résultat national. Nous devons donc renforcer et accentuer ce deuxième combat en faveur des créations d'implantations.

C'est une action incontournable, car au-delà de nos bons scores des 1<sup>ers</sup> et 2<sup>èmes</sup> collèges, nous devons accentuer notre développement dans le 3<sup>ème</sup> collège. C'est notre troisième combat, avec des objectifs précis en ciblant là où nous ne présentons pas de liste dans ce collège, et notamment pour la région parisienne qui comporte de nombreux sièges sociaux.

Mes cher(e)s camarades, sur ces trois priorités et sur ces trois combats à mener, nous pouvons d'ores et déjà terminer sur un bilan positif. En effet, depuis notre dernier congrès à Montpellier, nous avons augmenté notre nombre d'adhérents de : **+ 4 000 !** C'est le succès collectif du travail d'équipe de toutes et tous. Les adhérents, c'est la FOrcé des Métallos.

Nous pouvons également afficher un autre chiffre important : **+ 10 000 !** 10 000 adhérents de plus ? Non ; + 4 000 c'est déjà beau et il faut se laisser des marges de progression. Alors, à quoi correspond ce chiffre ? C'est le 10 000<sup>ème</sup> stagiaire que nous pouvons fêter depuis la remise à plat, en 1998, de notre plan de formation syndicale et de notre nouvelle base de données informatique. À savoir, une moyenne de 588 stagiaires/an et c'est là aussi une FOrcé supplémentaire de FO Métaux. Le 10 000<sup>ème</sup> stagiaire est une militante du syndicat de PSA Mulhouse ! Si elle est présente parmi nous, nous pouvons la féliciter et la récompenser. Il s'agit de Maria Pascale Giovane.

## Conclusion

Mes cher(e)s camarades, j'arrive à la fin de ce rapport. La Fédération Confédérée FO de la Métallurgie continue de se développer et nombreux sont celles et ceux qui nous rejoignent dans notre combat, y compris venant d'autres organisations syndicales, à savoir : des élus de la CGT, CFDT, CFE/CGC, CFTC, UNSA, Sud, des « sans étiquettes » et enfin des autonomes du SIA, GSEA et de la CSNVA. Ils se sentent bien avec nous, ils partagent nos valeurs et notre mode de fonctionnement.

FO Métaux est incontournable et a énormément progressé dans les entreprises où nous nous étions fixés des objectifs de développement. Nous remercions nos nou-

veaux adhérents et nous leur renouvelons la bienvenue dans la seule organisation syndicale libre et indépendante qui continuera, malgré une actualité sociale intense et des tentatives de remises en cause, de renforcer la pratique contractuelle et conventionnelle et d'accroître notre influence afin d'aborder encore plus sereinement ces prochaines années.

Nous voulons également remercier et saluer le travail essentiel accompli par toutes nos structures : les secrétaires des syndicats, des sections syndicales, les Unions des Syndicats de la Métallurgie, les responsables départementaux, les trésoriers, les membres des bureaux, les délégué(e)s du personnel, les délégué(e)s des comités d'entreprise, les délégué(e)s CHSCT, les délégué(e)s syndicaux, les délégué(e)s syndicaux centraux, les coordinateurs, les membres des comités de groupes et des comités européens, les administrateurs, les différents représentants désignés, les formateurs de la Fédération, les adhérents, et les collecteurs qui, par leur travail et leur militantisme, apportent la nécessaire indépendance financière à notre organisation. Et pour finir, merci également au personnel administratif de la Fédération et aux journalistes de la FD.

Mes cher(e)s camarades, le monde évolue et change. Le monde d'hier n'est plus celui d'aujourd'hui, mais ce n'est pas pour autant que nous devons tout accepter. Nous devons nous battre sur nos valeurs et défendre les intérêts de nos **adhérents** et des salariés. Je suis et reste d'une nature syndicale optimiste et nous nous devons de continuer à trouver, dans la métallurgie, le bon compromis réformisme des accords gagnant/gagnant. D'autant plus, que contrairement à d'autres, dans notre Fédération, personne le matin, du moins je le pense, mais on ne sait jamais et on ne peut empêcher personne d'être ambitieux et d'avoir des ambitions, se regarde dans la glace en se rasant pour les hommes et en se maquillant pour les femmes, en pensant à être élu président de la République. Par contre, nous pouvons toutes et tous nous regarder dans la glace et être fiers de ce que nous obtenons régulièrement tout en le valorisant.

Cher (e)s camarades, le bilan d'activité est très conséquent. Il est avant tout celui des militantes et militants de la Fédération et ce, grâce au travail commun que nous avons tous mené ensemble à partir de nos actions et positions, c'est cela le travail d'équipe !

Merci pour votre écoute, courage à toutes et tous, bon congrès et vive FO Métaux !

## Des sessions de formation bien remplies



nouvelles règles pour la formation économique, sociale ou syndicale ; les règles et conditions de la mise en œuvre de la subrogation dans le cadre du CFESS ; les règles de transparence financière : syndicats et CE. L'initiative a été particulièrement appréciée des métallos,

friands d'informations sur ces sujets souvent complexes et dont la compréhension reste essentielle pour l'exercice des activités syndicales.

*Lors ce congrès de La Rochelle, dont la réussite a reposé sur une organisation impeccable, les métallos FO ont profité de quelques nouveautés mises en place par notre Fédération, parmi lesquelles des sessions de formation et une table ronde consacrée au numérique.*

A l'occasion de congrès, la Fédération avait mis en place des sessions de formation, en réponse à une demande croissante de la part des militant(e)s. Animées par des experts indépendants auxquels se sont joints des formateurs de la Fédération, elles se sont tenues en dehors des séances plénières et ont été consacrées à des sujets d'actualité intéressant l'ensemble des militants et des élus dans les CE et DUP. Les sept thématiques abordées étaient : la comptabilité des CE ; la loi Rebsamen (nouvelles règles d'informations et de consultation des CE/nouvelles DUP) ; la loi Macron (mesures relatives aux IRP/mesures liées au licenciement économique) ; la Formation professionnelle : les nouvelles dispositions (réforme)/CPF/CPA ; les



## Le numérique passe à table



Dans le prolongement du rapport sur le numérique et la digitalisation réalisé par le groupe de travail de la Fédération et présenté aux congressistes, a été organisée une table ronde sur le sujet. Pour débattre de ce dossier et y apporter un éclairage international, le secrétaire fédéral Eric Keller, qui coordonnait les travaux au niveau fédéral avec un

autre secrétaire fédéral, Philippe Fraysse, a ainsi échangé avec Luc Triangle, qui présentait la position d'IndustriAll European Trade Union, Marlène Roth, qui a partagé l'expérience allemande sur l'industrie 4.0 au nom d'IG Metall. L'échange a eu lieu autour de Pascal Delmas, du cabinet Social et Solutions, animateur du débat. Ce dialogue à quatre voix a été très apprécié par les participants, qui ont pu y trouver matière à réfléchir autant qu'à enrichir le travail très complet effectué par notre Fédération, notamment sur l'impact de la digitalisation sur les conditions de travail des salariés et sa prise en compte dans l'organisation et le travail des IRP.

## Nos jeunes retraités



Le secrétaire général Frédéric Homez et les intervenants à la tribune ont rendu un hom-

mage appuyé à l'action menée et au dévouement à notre organisation des membres du bureau fédéral Hervé Perier, Marie-Josée Millan et Brigitte Capelle, qui participaient à ce titre à leur dernier congrès avant de profiter d'une retraite bien méritée, ainsi qu'à plusieurs membres sortants de la Commission Administrative Fédérale, de la Commission de contrôle et de la Commission des conflits. Ils ont été chaleureusement salués tout au long du congrès pour le travail accompli, pour leur implication, leur disponibilité et leur amitié. Mais la fin de la vie active ne signifie pas pour autant la fin du militantisme pour ces figures bien connues des métallos, qui restent avant tout des militants FO et entendent bien continuer de participer aux activités de la Fédération et de se mobiliser pour défendre l'industrie et les intérêts des salariés.

entendent bien continuer de participer aux activités de la Fédération et de se mobiliser pour défendre l'industrie et les intérêts des salariés.

## Une organisation sans faille



Au cours des débats, les délégué(e)s n'ont pas manqué de féliciter l'équipe organisatrice, qui a beaucoup contribué à la très haute qualité de ce congrès. Les militant(e)s de Charente-Maritime, emmenés par Jean-Louis Dupain, aidés par celles et ceux des Deux-Sèvres, ont fait les choses en grand pour que l'événement soit une réussite et y ont parfaitement réussi. Grâce à leur redoutable efficacité, leur énergie, leur dis-

ponibilité, leur gentillesse et leur dévouement, ils ont su, en tandem avec l'équipe de la Fédération, faire de ce congrès rochelais un de ces rendez-vous dont on parle encore le sourire aux lèvres des années après... Encore bravo, les métallos ! Frédéric Homez a d'ailleurs remercié les membres des USM 17 et 79, le personnel de la Fédération, les institutions de prévoyance et nos autres partenaires, la sténotypiste et la société Événement d'elles pour leur contribution à la réussite de ce XXII<sup>ème</sup> congrès fédéral.



## Interventions des délégués

« Faire vivre notre syndicalisme »



**Bernard Frédéric,  
Toyota, Onnaing**

« Le syndicalisme est un métier peu reconnu. On subit sur le terrain le mécontentement des salariés, et surtout de ceux qui voudraient fragiliser notre action et notre organisation, dont nous

mettons en avant depuis 15 ans les valeurs grâce à la formation syndicale et à nos anciens. Notre site produit 230 000 Yaris par an et cela augmente constamment depuis le lancement de la version hybride, qui devrait représenter bientôt la moitié de notre production. Beaucoup de projets sont attendus d'ici 2020, dont l'arrivée d'un deuxième véhicule dans notre usine. Après de longues années de vie sociale compliquée, FO soutient ces évolutions et donne du sens à la négociation. Nous avons notamment signé sur la participation et l'intéressement, apportant du concret aux salariés, et nous entendons bien continuer. »



**Alain Bellet,  
Cameron, Béziers**

« Notre site est spécialisé dans la fabrication de matériel destiné à l'exploration et l'exploitation pétrolières. Il est propriété d'un groupe américain qui a été racheté en avril

dernier par le géant Schlumberger. Depuis l'été 2014, les cours du pétrole chutent, menaçant la prospérité de notre en-

treprise, qui vit sur un carnet de commandes en train de se vider lentement. Les investissements sont au point mort. Dans ce contexte, notre équipe, qui est numéro 1 sur ce site, le plus grand de France pour Cameron, fait face à de nombreuses questions. Nous allons avoir besoin d'aide pour nous implanter sur les autres sites du groupe et intégrer ainsi le CE, afin d'obtenir des informations, de faire passer nos valeurs et de faire vivre notre syndicalisme chez Cameron. »



**Stéphane Martegoute,  
USM région bordelaise**

« Nous sommes confrontés à une révolution industrielle et sociale. La numérisation aura des conséquences plus fortes que la robotisation en termes d'emplois, qu'il nous faudra

combattre. Mais il faudra aller plus loin, réfléchir à une nouvelle forme de répartition des richesses produites et trouver des solutions pérennes pour éviter un accroissement des écarts entre les plus riches et les plus pauvres. Après avoir obtenu le partage du temps de travail, nous aurons aussi à traiter les conséquences du partage du poste de travail dans lequel ce sont pour l'instant les salariés les perdants. Evidemment, notre plus gros combat se déroule actuellement contre le projet de loi Travail pour empêcher la disparition des branches et la mort de l'édifice social qui est l'un des fondements de notre République. La lutte des classes se poursuit, et FO est et restera aux côtés des salariés, qui comprennent nos positions fortes et courageuses. »

*Près d'une soixantaine de délégués sont montés à la tribune pour des prises de parole d'une grande qualité et d'une grande pertinence. Au-delà de la situation économique, sociale et industrielle dans leurs entreprises, ils se sont tous retrouvés pour souligner l'efficacité du travail de l'équipe fédérale et la justesse de sa stratégie, de ses revendications et de ses actions. Le projet de loi Travail, contre lequel FO ne désarme pas, a également été au centre des interventions des métallos.*

*Une délégation de congressistes a d'ailleurs participé à la manifestation du 26 mai à La Rochelle. Les débats ont aussi permis d'établir les perspectives quant aux combats syndicaux que réserve l'avenir.*



# Les interventions des métallos



## Willy Duval, Valéo Vision, Angers

« J'aurais voulu parler de nos bons résultats électoraux, mais malheureusement nous avons perdu plusieurs implantations suite aux nombreux coups de pouce de notre direction en faveur d'une organisation syndicale concurrente... Depuis, il n'a pas été facile de s'opposer aux nombreux mauvais accords qui sont passés et les perspectives du projet de loi Travail ne nous aident pas. Face à ce déni de démocratie, il faut savoir résister et c'est l'honneur de FO que de savoir le faire. Néanmoins, il n'est pas simple pour

les salariés de faire grève car tout jour non travaillé a un coût que le contexte économique ne permet pas à toutes et tous de supporter. L'ensemble de nos revendications sont liées par une même philosophie : défendre les salariés et l'industrie. Demain, il faudra ajouter les questions relatives au numérique au rang de nos préoccupations. Le 14 juin, nous devons être plus nombreux que jamais dans les rues de France pour nous opposer à la démolition de nos acquis sociaux. »



## Mariette Rih, Renault, CDPA

« Lorsque nous avons signé le « Contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social de Renault en France » en 2013, nous avons eu une attitude courageuse et responsable qui a permis d'assurer la pérennité de nombreux sites. Le contexte et le rapport de forces ne nous étaient pourtant pas favorables, mais nous avons su obtenir des contreparties, notamment sur la question de la mobilité, et des garanties sur les volumes de production.

Aujourd'hui, les effets de cet accord sont indéniables et la production est repartie à la hausse avec nos nouveaux modèles, ce qui va se traduire prochainement par des embauches. La montée en cadence s'avère compliquée et il nous faut gérer de nouvelles problématiques. Pour FO, c'est une nouvelle dynamique de développement, qui montre bien que nous avons eu raison de nous battre et de signer. »



## Jean-Jacques Leleu, FTH Thirard, Amiens

« Au niveau de l'USM, nous avons réussi de belles négociations sur la valeur du point dans le Vimeu, qui fait de notre convention collective la première de France sur ce plan. Sur un plus long terme, le travail pour le rapprochement de notre convention collective et de celle de l'Aisne se poursuit et nous le lâchons rien sur nos revendications. Dans le dossier de la représentativité, nous avons redoublé d'efforts et obtenu de bons résultats, notamment en termes de nouvelles implantations.

Cela nous permet de faire 23,96 % des voix sur la Somme, et les moyens alloués par la Fédération n'y sont pas étrangers. Dans mon entreprise, FO est majoritaire avec 71,64 % des voix, soit une progression de plus de 20 % par rapport aux dernières élections professionnelles. Nous serons également fortement mobilisés pour réussir la campagne pour les élections dans les TPE fin 2016 et participerons au dispositif mis en place par notre Fédération. »



## Denis Bieber, syndicat des métallurgistes FO de la Région Parisienne

« Nous entendons trop souvent que nous sommes archaïques et non représentatifs. Il ne faut pas laisser dire car c'est insultant pour les

salariés, mais aussi pour celles et ceux qui se battent au quotidien dans leur entreprise pour faire vivre le syndicalisme réformiste. Que ceux qui nous critiquent sachent que nous obtenons des taux de participation moyens aux élections professionnelles de près de 68 % ! Sur la Région Parisienne, nous avons plus de 180 sections syndicales, un nombre en constante augmentation, et pesons plus de 21 % des voix ; une belle performance quand on sait la multitude de sièges sociaux installés sur notre territoire. Dans notre pays, il faut déplorer l'alarmante proportion de chômeurs, de pauvres, de SDF, alors que nous abordons une nouvelle révolution industrielle. Nous devons agir pour l'ensemble de la population, relever les défis de demain et pour cela poursuivre notre développement en nous basant sur les valeurs qui garantissent depuis toujours notre liberté et notre indépendance. Il faut également ne pas hésiter à parler d'adhésion et de cotisation, des notions qui ne doivent pas être taboues. »



# Les interventions des métallos



## **Fabrice Gros, Legrand Limousin**

« La désindustrialisation fait des ravages, qui se traduisent chez nous par une perte de 50 % des effectifs du siège en une décennie. Nous sommes présents sur l'ensemble des sites de Legrand et avec l'aide de la Fédération nous avons su progresser aux élections professionnelles pour atteindre 13 % sur le site de Limoges. Alors que les salariés ont besoin de nous pour défendre l'industrie et les emplois, nous savons que le rapport de forces dépend du nombre et faisons tout pour attirer de nouveaux adhérents. Sur le terrain, les militants sont les seuls

à pouvoir syndiquer les salariés et c'est en misant sur les valeurs qui font notre différence qu'ils y parviennent, avec pour objectif de devenir n°1. Si nous savons nous battre, nous sommes avant tout force de proposition. L'actualité le montre : nos positions sont les bonnes. Continuons d'être visibles et lisibles ! »



## **Nathalie Durand-Prinborgne, STX, St-Nazaire**

« Dernier grand chantier naval français, nous venons de livrer le plus grand paquebot du monde et nous disposons d'un carnet de commandes qui nous assure de l'activité jusqu'en 2026. Cela faisait longtemps que nous n'avions pu connu une telle situation. Mais si elle peut faire rêver, les salariés, eux, ne rêvent pas en allant travailler et il nous faut nous battre continuellement pour préserver leurs intérêts. En 2013, nous avons eu raison de refuser l'accord de compétitivité qu'on voulait nous imposer et les salariés nous en

ont été reconnaissants. Nos bons résultats électoraux ont aussi été le fruit d'un long travail de syndicalisation. Face au projet de loi Travail, les salariés comptent à nouveau sur nous, d'autant que chez STX ils craignent de faire une nouvelle fois les frais des expérimentations qui suivraient cette loi. Refusons ce coup de force contre nos droits. Seul notre travail d'information et de mobilisation changera le cours des événements ! »



## **Norbert Cima, ArcelorMittal, Florange**

« Depuis le début du conflit à Florange, nos effectifs ont fondu : près de 750 salariés nous ont quittés. Depuis trois ans, nous bouchons les trous tandis que les nombreuses promesses formulées tant par la direction que par les pouvoirs publics sont restées lettre morte. Au-delà des manipulations médiatiques dans ce dossier, on a voulu culpabiliser les salariés et les syndicats qui ne se battaient que pour leurs droits. Ce sont autant de trahisons que nous n'oublierons pas. L'Europe n'aide en rien, quand ses élus

soutiennent dans la rue les mesures contre le dumping chinois mais désertent les travées au moment de les voter. Nous n'accepterons pas de leçons de leur part et nous continuerons de manifester la tête haute contre la dictature légale du 49-3 car les salariés comptent sur nous, et que pour nous eux-seuls comptent. »



## **Philippe Pillot, Alstom, Ornans**

« Le ferroviaire est en crise, les commandes n'arrivent plus et les appels d'offres restent dans les tiroirs. FO avait tiré le signal d'alarme au sein du comité stratégique de filière de la CNI dès 2014, rencontrant ministres et responsables à tous les niveaux, sans que les résultats soient à la hauteur de la situation. Nous continuons de défendre le secteur, mais nous sommes bien les seuls. Présente sur la moitié des sites d'Alstom, mais

aussi chez des acteurs tels qu'ACC ou Bombardier, notre organisation reste le moteur de la défense du ferroviaire. De nouveaux combats nous attendent. Alstom a explosé avec la bénédiction du gouvernement ; la partie énergie vendue à GE est en pleine restructuration et si la partie transports présente un bon bilan, nous savons que la deuxième phase se profile à l'horizon et promet d'être moche. Dans cette bataille comme dans toutes les autres, nous ne lâcherons rien. »



## **Philippe Sanson, Thalès, Cannes**

« La 4<sup>ème</sup> révolution industrielle constitue pour les salariés et pour notre organisation un défi et il faut féliciter FO Métaux d'avoir su se saisir de ce dossier

car la situation évolue très vite et il est nécessaire d'être présent sur ce front pour anticiper et proposer. Face aux menaces sur l'emploi et sur le financement de notre protection sociale, il est impératif d'agir pour éviter l'effondrement du système. Dans un monde du travail en perte de repères, notamment les cadres, notre organisation a un rôle crucial à jouer. D'autant que, chez nous, la direction a mis en place une structure pour canaliser les jeunes arrivant dans l'entreprise, les informer, recueillir leurs revendications, le tout en court-circuitant les syndicats, ce que nous ne pouvons et ne devons pas accepter. Dans tous les domaines, il ne s'agit pas de s'opposer par principe mais en conformité avec nos valeurs, toujours dans le but de négocier et de signer pour défendre les salariés. »



## **Deborah Schorr, PCA, Mulhouse**

« Notre site produit trois véhicules sur une seule ligne de fabrication. Il voit ses effectifs fondre et la moyenne d'âge augmenter, ce qui rend les cadences

difficiles à tenir pour les anciens tandis que les jeunes peinent à trouver une stabilité méritée face à la montée de l'emploi tempo-

# Les interventions des métallos

raire. C'est dans cette même optique de préserver et d'améliorer l'avenir que nous nous opposons au projet de loi Travail. C'est ce même sens des responsabilités qui nous a amené à négocier et signer le nouveau contrat social chez PCA, et les sacrifices consentis ont permis de sauver des emplois, le tout grâce à FO ! Alors que le sujet revient sur la table de négociations, nous resterons vigilants. Nous progressons également dans d'autres domaines, comme l'égalité homme/femme, mais beaucoup reste encore à faire. C'est en syndiquant l'ensemble des salariés afin de peser toujours plus que nous y parviendrons. »



## **Christian Merot, Atos/Bull**

« Nous vivons une crise systémique causée par la course effrénée au profit et une succession de plans d'austérité brutaux. Face à cette situation exceptionnelle, la résistance des salariés, dans la rue et dans les urnes, l'est tout autant. L'ensemble de nos conquêtes sociales est aujourd'hui menacé par les lois Macron, Rebsamen et compagnie d'inspiration ultra-libérale et qui touchent aux fondements de notre République. Par ses actes toujours plus éloignés de son discours, le gouvernement ne répond qu'aux attentes du patronat, laissant mourir l'industrie tout en prétendant faire de sa défense une priorité, précarisant les salariés tout en affirmant améliorer leur sort, démolissant notre modèle social tout en clamant le sauver. Il est temps d'enrayer cette spirale infernale, et nous ne le ferons pas par entreprise ou par branche mais tous ensemble, dans la rue, non par plaisir mais parce que nous n'avons pas d'autre choix. »

gnés de son discours, le gouvernement ne répond qu'aux attentes du patronat, laissant mourir l'industrie tout en prétendant faire de sa défense une priorité, précarisant les salariés tout en affirmant améliorer leur sort, démolissant notre modèle social tout en clamant le sauver. Il est temps d'enrayer cette spirale infernale, et nous ne le ferons pas par entreprise ou par branche mais tous ensemble, dans la rue, non par plaisir mais parce que nous n'avons pas d'autre choix. »



## **Dany Devaux, DSC Stelia**

« Grâce au livre blanc sur les aérostructures réalisé par la Fédération, nous avons obtenu une victoire importante sur ce dossier avec le rapprochement entre Aéroliia et Sogerma, qui a donné naissance à Stelia, n°1 européen et n°3 mondial des aérostructures. A présent, il faut faire entrer Latécoère pour faire grandir cette aérostructure au sein du groupe Airbus et ne surtout pas laisser un grand concurrent voir le jour. Nous sommes confiants : notre détermination paiera à nouveau. Sur le projet de loi Travail, c'est à FO qu'il revient de mener la contestation en tant que syndicat réformiste, quand d'autres jouent les contestataires pour des raisons politiques et non pour défendre réellement notre édifice social et les intérêts des salariés. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions réussir, ce n'est qu'ensemble que nous sommes forts. »

à nouveau. Sur le projet de loi Travail, c'est à FO qu'il revient de mener la contestation en tant que syndicat réformiste, quand d'autres jouent les contestataires pour des raisons politiques et non pour défendre réellement notre édifice social et les intérêts des salariés. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions réussir, ce n'est qu'ensemble que nous sommes forts. »



## **Jean-François Knepper, DSC Airbus group**

« Sur l'activité avions du groupe Airbus, ce sont près de 30 000 salariés qui sont défendus par FO et leur confiance nous a permis de dépasser les 50 % aux dernières élections professionnelles. Ce succès est le fruit de notre pratique sociale, de nos combats et de l'engagement de nos équipes sur le terrain. Nos compétences et la pertinence de nos positions sont reconnues, et nous en aurons besoin à l'avenir. Alors que l'activité et le chiffre d'affaires ne cessent de croître depuis 10 ans dans le groupe, les effectifs continuent de baisser. A force de recourir à l'intérim, nous finirons avec des usines sans salariés et sans syn-

dicats, ce qui n'est pas acceptable. Cette logique a d'ailleurs des conséquences : les succès commerciaux cachent des problèmes industriels liés à la perte de compétences clés, aggravés par les externalisations. La situation montre la justesse de nos analyses et de nos actions. Ne baissons pas les bras ! »

dicats, ce qui n'est pas acceptable. Cette logique a d'ailleurs des conséquences : les succès commerciaux cachent des problèmes industriels liés à la perte de compétences clés, aggravés par les externalisations. La situation montre la justesse de nos analyses et de nos actions. Ne baissons pas les bras ! »



## **Géraldine Nivon, coordinatrice Valéo**

« Avec 82 000 salariés dans 30 pays, dont 32 sites en France et un bon chiffre d'affaires qui croît de 7 % par an, Valeo se porte bien et dispose de confortables marges de ma-

nœuvre. Malheureusement, cela ne se traduit pas en emplois puisque nos effectifs subissent une baisse continue. Les investissements en recherche et développement sont, eux, en augmentation, ce qui nous permet de rester innovants et précurseurs, et d'attirer les investisseurs. Le poids de FO chez Valéo continue de grandir et nous pesons aujourd'hui 20 %. C'est le résultat du travail de nos équipes sur le terrain et nous allons poursuivre en ce sens afin d'être présents sur l'ensemble des sites et d'attirer de nouveaux militants. C'est aussi grâce à notre force de proposition et notre capacité d'anticipation, notamment sur la nouvelle révolution industrielle, que nous convainçons les salariés de nous rejoindre. »



## **Frédéric Gallet, Renault, Douai**

« En négociant et en signant le « Contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social de Renault en France » en 2013, nous avons permis à plu-

sieurs sites qui subissaient des mesures de chômage partiel et étaient menacés de fermeture de vivre à nouveau, nous avons sauvé des emplois et avons permis au groupe de rebondir. Certes, il y a eu de la modération salariale, mais nous avons pu la compenser en partie avec de bons accords d'intéressement. Tout n'est pas parfait ; le niveau d'intérim reste trop élevé et il faut donner la priorité aux CDI, mais au moins il y a du travail pour toutes les familles. Les salariés ne s'y sont pas

# Les interventions des métallos

trompés, nous l'avons vu lors des élections professionnelles. L'équipe syndicale FO a été au top, bien aidée dans son action par le travail abattu par son DSC. Sur ce nouveau combat qu'est le projet de loi Travail, nous le lâcherons rien. »



## **Eric Ziegler, USM Midi-Pyrénées**

« Ces dernières années, marquées du sceau de l'austérité, ont rendu les riches plus riches et les pauvres plus pauvres. Il est intolérable que les salariés paient les conséquences de l'ultra-libéralisme et voient leurs conditions de travail se durcir. C'est dans la rue que nous devons inverser la tendance. En Midi-Pyrénées, l'USM a bien grandi, passant de 30 syndicats en 2012 à plus de 100 aujourd'hui. Le rapport de forces commence par les implantations et la syndicalisation, nos militants

l'ont bien compris et c'est à leur travail que nous devons ces bons résultats. C'est en étant forts que nous apportons du concret aux salariés. Sur notre territoire, les salaires ont pris 12 % en 6 ans grâce à FO. Les salariés nous font confiance, mais il faut maintenant transformer nos résultats électoraux en adhésions. C'est ainsi que nous deviendrons n°1 et défendrons encore plus efficacement l'industrie et les salariés. »



## **Christophe Bodin, SKF, St-Cyr-sur-Loire**

« Dans les entreprises, les salariés sont fatigués de la crise, des patrons qui en profitent, des négociations à l'arrêt alors que les sujets ne manquent pas, de voir que seuls les PSE sont discutés. Si on ajoute les menaces pesant sur le code du travail, nous ne sommes pas aidés dans nos missions syndicales. Pourtant, notre USM se développe et permet à FO de peser 30 % dans notre département, même si rien n'est facile. Chez SKF, nous connaissons une situation contrastée. L'activité est atone

car l'industrie française manque d'investissements. SKF fait au mieux pour se diversifier. Le dialogue social est efficace et FO, qui aide à créer de l'emploi, a fait 45 % aux dernières élections professionnelles. Nous avons aussi créé une sec-

tion au siège parisien et fait 51 % chez les cadres. Il faut mieux leur expliquer nos valeurs et actions, car elles correspondent à leurs attentes et leurs besoins. »



## **Pascal Pavillard, Métaux de Sochaux**

« Le site PCA de Sochaux est le premier employeur de notre territoire et a connu de nombreux bouleversements. En 2013, nous avions un pied dans la

tombe. Nous nous sommes battus et avons signé le « nouveau contrat social ». Notre courage et notre sens des responsabilités ont permis de sauver plusieurs sites et de maintenir les volumes, même s'il faut déplorer encore trop de délocalisations et d'externalisations. Faut-il y voir le chemin de l'usine de demain, sans salariés ? Dans ce cas, qui financera la protection sociale ? C'est là un combat qui nous attend. Les temps sont durs et cela se ressent sur les cotisations, mais aussi sur notre capacité à faire grève car le coût financier pour les militants commence à devenir lourd. L'apport de la formation syndicale dans notre quotidien est essentiel, et heureusement que la Fédération a su mettre en place des solutions pour pérenniser son dispositif dans ce domaine. »





## **Pierre-Louis Montaudon, Métaux d'Ancenis**

« Nos sections les plus importantes se trouvent chez Manitou et chez Toyota. Si la pratique contractuelle a longtemps porté ses fruits, la situation se dégrade depuis 2008 avec la baisse des commandes. Chez Manitou, grèves et débrayages lors des NAO commencent malheureusement à devenir un passage obligé. Le conflit a été très dur en 2015, s'étalant sur six mois, face à une nouvelle direction qui voulait nous tester. Les salariés nous ont suivis et nous avons de bonnes perspectives pour les NAO 2016. Sur le

bassin d'Ancenis, FO est reconnu et respecté. Préférons les augmentations générales aux augmentations individuelles, car elles garantissent plus d'égalité entre les salariés, notamment entre les hommes et les femmes, et tirent les mini conventionnels vers le haut. FO est et doit rester le syndicat de la fiche de paie. »



## **Gérard Pimbert, Métaux de Haute-Garonne**

« Si le succès de FO dans notre département est incontestable, perpétuer nos efforts de développement représente un vrai défi dans le contexte actuel. Pourtant, il n'y aura pas de monde meilleur sans un syndicalisme libre et indépendant, et il faut miser plus que jamais sur nos valeurs et notre liberté pour en convaincre les salariés. De nombreuses lois ont récemment changé le paysage, mais c'est à nous de garder le cap dans une société de régression sociale où la finance a pris le pas sur l'hu-

main. Nous ne sommes pas contre les réformes, à condition qu'elles apportent du plus aux salariés. Nous ne sommes pas contre les aides publiques, à condition qu'elles aient des contreparties. Partout où il sera possible de négocier et de signer pour améliorer la condition des salariés, nous serons là. Partout où leurs intérêts seront attaqués, nous les défendrons. »



## **Alain Seften, retraité**

« Alors que le projet de loi Travail vise à entraver le syndicalisme, à menacer la cohésion des salariés et à promouvoir le dumping social, nous avons vu une véritable solidarité dans les cortèges des manifestations entre les étudiants, les salariés et les retraités. Ces derniers représentent un réservoir de militants qu'il ne faut pas négliger ! Au-delà de leurs cotisations, ils participent au fonctionnement de nos structures, apportent leur expérience et leurs compétences, transmettent les valeurs de

notre organisation et leurs savoirs. On ne saurait se passer des retraités, mémoires vivantes de notre syndicalisme, pour faire vivre FO. La présence de nombre d'entre eux, notamment à la tribune, le montre bien : nous aurons toujours besoin de leur perspective, de leur sagesse, de leur sens de l'histoire. »



## **Edwin Liard, Airbus Helicopters, Marignane**

« Sur les deux sites d'Airbus Helicopters, les effectifs sont en augmentation depuis quatre ans, grâce aux revendications de notre organisation. Nous progressons en voix, mais aussi en adhérents, enregistrant 30 % de nouvelles adhésions, même si la direction n'a rien fait pour nous faciliter le travail. Nous sommes réformistes, nous voulons améliorer la société et la condition des salariés, mais en signant des accords qui apportent du concret, pas en signant n'importe

quoi. Il est intolérable d'être rangés dans le camp des contestataires ! Nous ne représentons pas que nous-mêmes. Il suffit de regarder les résultats des élections professionnelles, puis de voir ce que représentent les partis politiques qui trahissent leurs électeurs. Soyons fiers de notre syndicalisme, faisons vivre notre liberté et notre indépendance ! »



## **Frédéric Planche, Airbus DS, Elancourt**

« L'industrie de l'espace et de la défense poursuit sa mue et notre organisation doit rester forte dans ce secteur pour défendre l'emploi en France. Les cadres

sont très nombreux dans nos métiers et leur syndicalisation constitue un défi permanent que nous ne pourrions relever qu'en ayant une image moderne et réaliste de notre organisation. L'énergie et l'investissement de nos équipes syndicales est essentiel mais, tout en gardant nos valeurs et nos origines, nous devons en donner une représentation plus actuelle, notamment dans notre juste combat contre le projet de loi Travail. Nous ne vivrons pas longtemps si nous ne parvenons pas à convaincre davantage de cadres de nous rejoindre. Notre Fédération l'a bien compris puisqu'elle en a fait un des mots d'ordre de ce congrès. »



## **Gérard Ciannarella, USM des Bouches-du-Rhône**

« Entre l'aéronautique, la sidérurgie, la mécanique et les semi-conducteurs, la métallurgie est bien représentée dans notre département et grâce à

l'action de FO, notamment au Conseil National de l'Industrie, les Bouches-du-Rhône accueillent de nombreux projets industriels qui permettront l'implantation de nouvelles entreprises. Il faudra peser au sein de ces entités, et pour cela nous poursuivrons la ligne tracée par la Fédération depuis 2013, qui a mis les USM au premier plan dans le développement syndical. Avec le concours de l'ensemble de nos équipes syndicales, cette stratégie

# Les interventions des métallos

nous a permis de créer de nombreuses implantations et de peser aujourd'hui près de 40 % dans notre département. L'apport de la formation syndicale n'est pas étranger à ces résultats. Dans la perspective des élections TPE de décembre prochain, restons mobilisés ! »



## Hervé Guillemain, USM de Haute-Marne

« Notre département est peu peuplé et on y dénombre seulement 8 000 métallos. Ce qui n'empêche pas le développement syndical, puisque sur les 20 syndicats que compte notre USM, trois ont été créés en 2015. Les difficultés à surmonter pour se développer sont nombreuses, notamment la baisse des effectifs, surtout dans les fonderies, et le recours systématique à l'activité partielle pour augmenter la productivité. En plus de dénoncer et de combattre cela, nous négocions avec l'UIMM

sur les Rémunérations Annuelles Garanties (REGA) et la valeur du point. Face aux propositions ridicules du patronat, nous tenons bon et nous nous efforçons d'obtenir des augmentations en valeur réelle plutôt qu'en pourcentage pour éviter les décalages. La formation syndicale nous est précieuse et il est bon que la Fédération ait su assurer sa pérennité en mettant en place la subrogation. »



## Olivier Repessé, Renault Trucks, Lyon

« Au terme de six années de combats et de coups bas, nous avons gagné cette année notre représentativité. Notre site comporte beaucoup de cadres et faire des adhésions reste difficile. Volvo Trucks, auquel appartient Renault Trucks et ses trois sites français, aime bien les PSE. Ils se succèdent à grande vitesse depuis deux ans et, sur les 10 000 salariés que nous comptons, nous en avons déjà perdu 2 500. Evidemment, les dividendes sont sauvegardés dans cette opération

que rien ne justifiait sinon la volonté de Stevian Capital, un fonds de pension qui pèse lourd dans l'actionariat et est en train de saigner l'entreprise à blanc. Nous sommes bien partis pour faire annuler le dernier en date des PSE mais cela ne changera rien sur la logique de fond. D'autant que nous devons à présent nous battre sur les dénonciations d'accords d'entreprise, qui nous ont déjà coûté nos RTT. Nous sommes déterminés, mais la partie est loin d'être gagnée. »



## Eric Gondy, Delphi, Blois

« Chez nous, c'est souvent le même schéma qui se répète : FO s'implante dans une entreprise, la direction voit cette arrivée d'un mauvais œil, puis elle fait tout pour intimider l'équipe syndicale et chasser notre organisation hors de l'entreprise. Heureusement que les métallos FO sont solides et motivés, heureusement que la Fédération est toujours à leurs côtés ! Nous devons également faire face à une évolution plus profonde de la métallurgie, avec la montée en puissance de la population cadres, que nous devons convaincre de nous rejoindre. En plus de ce quotidien syndical déjà exigeant, nous devons faire échec au projet de loi Travail, dossier dans lequel on veut nous faire croire que pour créer de l'emploi, il faut pouvoir licencier et baisser les salaires, alors que le vrai problème, ce sont les délocalisations et les externalisations ! Il faut sauver les salariés et nous sommes les seuls à essayer de le faire. »



## Jean-Paul Delahaie, USM du Nord

« Le Nord est une région qui a une longue tradition d'industrie, mais aussi de lutte. Avec le projet de loi Travail, en voici donc une nouvelle que les

métallos FO doivent mener, en plus des combats qui nous occupent au quotidien dans les entreprises et que je continue à suivre en tant que jeune retraité de PCA. Modération salariale, dégradation des conditions de travail, baisse des effectifs... Nous ne devons pas nous habituer à nous serrer la ceinture pour enrichir les actionnaires ! L'USM agit à son niveau et obtient des succès en termes de développement syndical. Les retraités prennent leur part dans ce travail, et leur expérience et leur énergie sont plus que nécessaires alors que nous affrontons des PSE dans trop d'entreprises et que nos acquis sont attaqués. »



## Stéphane Carré, coordinateur Mecachrome, USM du Cher

« Les salariés sont inquiets et usés par cette course au profit qui se fait à leur détriment. Le projet de loi travail, qui accentuera les écarts salariaux et détruira nos acquis sociaux, n'est qu'un poids supplémentaire. Dans ce paysage tourmenté, ils se tournent vers FO, qui signe de bons accords et crée des implantations. Chez Mecachrome, l'essentiel de notre chiffre d'affaires vient d'Airbus et Safran, et nous avons de gros objectifs. Les productions les moins rentables sont délocalisées vers les sites low cost et la dimension humaine est de moins en moins prise en compte. Notre travail syndical comprend une dose croissante de juridique et si nous arrivons à faire évoluer les jurisprudences, cela prend du temps et de l'énergie. Nous ne sommes pas minoritaires ; nos adhérents sont plus nombreux que ceux de tous les partis politiques réunis. Alors, continuons notre combat ! »

# Les interventions des métallos



## **Jean-Pierre de Oliveira, Groupe Chopard, USM de Côte-d'Or**

« La situation du groupe Chopard et de ses 35 concessions automobiles est plutôt bonne, et la crise nous semble parfois avoir été inventée par les patrons, pour lesquels le gouvernement est en train de fabriquer un code du travail sur mesure. Face à la dictature du 49-3, nous devons continuer de faire savoir que les droits des salariés n'existent que quand on les exerce et quand on les défend. Ce n'est pas en mettant l'intégralité de la pression sur les salariés et en refusant la moindre embauche

que l'on combat efficacement le chômage, c'est en menant de véritables politiques industrielles. Il faut continuer de se battre, et pour cela il faut être forts. Il faut aussi continuer de négocier pour signer des accords gagnant-gagnant, mais aussi avoir le courage de ne pas signer quand cela n'apporte rien aux salariés. »



## **Thierry Gruet, Schneider, Angoulême**

« Depuis 2012, FO Schneider s'est organisé en coordinations régionales autour d'un bureau central pour être au plus près des préoccupations des équipes syndicales. Notre méthode de développement nous a permis de devenir n°1 dans le groupe. Au plan industriel, nous avons affronté la restructuration du groupe, qui se traduit par un relatif désengagement de notre pays, une régionalisation des sites et une hausse des objectifs. Pour les salariés, il en est résulté une dégradation des

conditions de travail et une précarisation. Quant aux NAO, ce n'est que grâce au bras de fer mené par FO qu'un accord a été signé. Autant dire que nous avons fort à faire, et qu'il faut aussi combattre le projet de loi Travail qui, loin de relancer l'emploi, ne fera que détruire nos acquis et fragiliser un peu plus les salariés. Restons force de proposition autant que de combat. »



## **Philippe Penin, Métaux des Yvelines**

« La mobilisation contre le projet de loi Travail est forte et s'inscrit dans la durée. Cela doit beaucoup au travail de pédagogie et d'information réalisé par FO auprès des salariés, qui en ont bien compris les tenants et les aboutissants, et refusent de voir leurs droits soumis au bon vouloir de leurs directions. Aujourd'hui, ce ne sont pas les syndicats qui sont minoritaires, mais le gouvernement. Nous déplorons que 100 milliards d'euros aient été engloutis par le Pacte de responsabilité ; ils auraient été mieux employés à financer la

protection sociale. Au plan syndical, nous maintenons nos implantations et enregistrons des succès, notamment l'annulation du PSE chez General Electrics. Il faut également réfléchir à l'avenir et aux perspectives proposées par le mouvement syndical afin de convaincre davantage de salariés de nous rejoindre. »



## **Julien Le Pape, Morpho, Fougères**

« Les salariés de Morpho, pépite technologique de Safran positionnée sur des marchés porteurs, notamment la biométrie, offrant de fortes perspectives de rentabilité, devraient en théorie être sereins. Pourtant, ils ont peur. Car Safran veut arrêter sa politique de diversification et donc revendre Morpho. Peut-être que nos 8 % de marge pèsent aussi trop peu face aux 18 % de marges de Safran ? Le risque, c'est celui d'une vente à la découpe qui tuerait l'entreprise et ses sala-

riés, qui comptent sur FO pour empêcher le pire. Ils savent qu'au sein du groupe les accords signés par FO ont souvent été le socle de bons accords sociétés. Pour continuer de peser demain, il faut aller davantage vers les cadres et les jeunes en poursuivant le travail initié en ce sens par la Fédération. La formation syndicale aura son rôle à jouer, tout comme la pratique contractuelle qui traduit notre liberté. »



## **Patrice Pambouc, USM de Loire-Atlantique**

« Le projet de loi Travail incarne et regroupe tout ce que notre organisation combat, en particulier la destruction de l'édifice social et de nos acquis, la mise

en place d'un dumping social, l'appauvrissement des salariés et la dégradation de leurs conditions de travail. Dans cette lutte, notre indépendance et notre liberté nous protègent. Il faudra tout notre poids pour faire pencher la balance dans le bon sens. Le développement syndical revêt ici une importance particulière et la Fédération a eu raison d'en faire une priorité au travers de l'action des USM. Dans notre département, nous avons 21 % de timbres supplémentaires en deux ans. Notre combat est juste, comme l'était ceux menés par nos anciens. Soyons à leur hauteur pour préserver l'avenir de nos enfants ! »



## **Sébastien Galmiche, PCA, Vesoul**

« La sortie de crise a été plus rapide que prévu chez PCA grâce au « nouveau contrat social » négocié et signé par FO et aux efforts des salariés. Nous devons faire encore mieux dans la né-

gociation du « nouvel élan pour la croissance » qui cache flexibilité et modulation horaire, ainsi que la mise en concurrence des sites français. Sur notre centre logistique, tout va trop vite et l'arrivée tout aussi rapide de la digitalisation n'arrange rien. Les salariés sont sous pression, mais pour quelles conditions de travail et quelle reconnaissance ? L'absentéisme se situe à 6 % et grimpe... Pourtant, nous ne sommes plus dans la situation de 2013 où PCA était en danger de



# Les interventions des métallos

mort. C'est à nous de refuser un modèle orienté autour du profit et non du salarié qui fait la vraie valeur ajoutée de l'entreprise ! C'est dans le même esprit que nous combattons le projet de loi Travail. »



## **Bruno Grimaux, Altia, Bessines**

« Le projet de loi Travail n'est qu'un début, et si nous perdons aujourd'hui, il ne restera pas grand-chose à défendre. Nous sommes mobilisés, mais nous devons être plus visibles et être mieux identifiés. Certes, nous sommes réformistes, mais nous savons aussi taper du poing sur la table quand le dialogue social ne fonctionne plus. Les salariés sont prêts à des efforts quand on leur donne de réelles contreparties et que leurs sacrifices permettent d'obtenir des résultats. Mais leur de-

mander de se serrer la ceinture quand les patrons se goinfrent, ce n'est pas possible, ce n'est pas acceptable. Nous devons plus que jamais continuer notre combat pour les salariés et pour l'industrie. »



## **David Thourey, DSC ArcelorMittal Méditerranée**

« En 2010, nous ne pesions que 8 % sur notre site de Fos-sur-Mer. Nous nous sommes accrochés et, avec l'aide de la Fédération, nous avons fait 13 % en 2014. Depuis, nous sommes incontournables car personne n'atteint les 30 %. Rien ne peut donc être signé sans nous. Notre nouvelle équipe est extrêmement motivée et notre nombre d'adhérents a triplé. Cette progression est le fruit d'un travail collectif de notre équipe, de la Fédération, de l'UD, de l'USM, des formateurs et des juristes de notre organisation. Il reste

encore beaucoup à faire. Dans la sidérurgie, nous avons du mal à conquérir les cadres et travaillons avec la Fédération sur ce sujet. L'égalité homme/femme fait également partie de nos priorités. »



## **Frédéric Grandjean, Leroy Somer, Angoulême**

« Notre actionnaire principal, Emerson, met notre groupe en vente. En France, cela représente plus de 2 500 salariés répartis sur 8 sites. Tout risque de se passer très vite et nous sommes inquiets car les commandes sont en baisse et nous connaissons des mesures de chômage partiel. Les fermetures de sites ne sont pas à l'ordre du jour, mais des activités ont d'ores et déjà été transférées. Depuis l'annonce de l'opération, nous établissons une stratégie pour que les salariés ne paient

pas le prix d'une vente qui n'obéit qu'à une logique financière. Pour nous, il est inacceptable qu'Emerson, qui a pourtant aidé au développement de Leroy Somer, pense aujourd'hui davantage à ses actionnaires qu'aux salariés qui créent de la valeur dans l'entreprise. »



## **Jean-Philippe Nivon, Valéo, Etaples-sur-Mer**

« La population cadres, dont je fais partie, ne cesse de croître et les évolutions techniques à venir vont amplifier cette tendance. De

moins en moins protégés, les cadres deviennent également plus des techniciens que des managers, subissent de nombreuses inégalités, sont isolés, et ont de lourdes contraintes de performance encadrées à grand renfort d'indicateurs. Ils ne sont pas épargnés non plus par la dégradation de la politique salariale. C'est à nous de les regrouper, de les informer et de les syndiquer. Quand FO arrive dans un site, nous obtenons rapidement de bons résultats en termes de représentativité. Nous devons consolider et utiliser la convention collective ingénieurs & cadres et ne pas hésiter à parler de ce sujet trop souvent tabou qu'est leur rémunération, bien moins mirobolante qu'on le croit, car c'est un sujet qui leur parle. »



## **Daniel Barberot, coordinateur Safran**

« Le groupe Safran évolue et se sépare de toutes les activités qui ne sont pas aéronautiques. Il renforce son image internationale en

anglicisant le nom de ses entités. Dommage qu'il ne consacre pas autant d'argent à la juste rémunération de ses salariés ! C'est d'autant plus scandaleux que les résultats sont bons et que l'on continue à distribuer des retraites chapeaux au top management... Dans tous les domaines, les salariés sont à la peine et les orientations des pouvoirs publics ne font qu'amplifier les difficultés. Nous pouvons être fiers d'être FO, la seule organisation qui demandait le retrait du projet de loi Travail avant d'être suivie par toutes les autres. Nos adhérents sont notre force et nous faisons tout pour en recruter de nouveaux. Nous nous battons aussi pour ne pas en perdre avec la vente annoncée de Morpho, où nous pesons lourds. »





## **Vincent Lambert, Godin, Guise, USM de l'Aisne**

« Notre entreprise fait partie du groupe Cheminées Philippe et nous nous battons actuellement contre un PSE sur le site de Béthune où de nombreux emplois sont menacés. Forts de nos 93 % aux dernières élections professionnelles, nous mettrons tout notre poids dans la bataille. Au niveau de l'USM, nous ne ménageons pas notre peine dans un département qui traverse une mauvaise passe et nous pouvons compter sur des équipes dynamiques et motivées pour

faire grandir FO et défendre les salariés. Chez Volkswagen, à Villers-Cotterêts, nous sommes n°1 avec plus de 40 % des voix et l'équipe syndicale a accompli un énorme travail sur la transparence après l'affaire des logiciels antipollution truqués. Des embauches sont d'ailleurs attendues, en grande partie grâce à la détermination de FO et de nos revendications. »



## **Gilles Chambas, USM du Puy-de-Dôme**

« Nous nous développons, en particulier dans les petites entreprises où nous enregistrons des adhésions, et créons des implantations dans les grandes structures. Nous avons gagné en visibilité et cela joue. Mais nous constatons des baisses d'activités un peu partout, comme chez Rexiaa, ou encore chez Auvergne Aéro qui pâtit des délocalisations décidées par ACE Management sans considération pour les efforts consentis par les salariés ou les possibilités innovantes de ces entreprises.

ACC, Constellium, Aubert et Duval... Autant de situations différentes avec un point commun : l'industrie est à la peine. L'USM poursuit ses efforts et les salariés sont nombreux à venir nous voir pour obtenir des informations. C'est un biais efficace pour gagner leur confiance et les convaincre de nous rejoindre. »



## **Christian Lafaye, DSC PCA**

« Il y a trois ans, PCA perdait 7 millions d'euros par jour et avait un pied dans la tombe. Grâce à FO et au « nouveau contrat social » que nous avons négocié et signé, le groupe s'en est sorti. Mais aujourd'hui, la direction repart dans une direction consistant à rechercher toujours plus de gains et veut négocier un nouveau contrat. Dans ce dossier, nous devons imposer notre méthode pour défendre les salariés. D'autant qu'après avoir perdu 15 000 emplois en trois ans, nous constatons un recours

à l'intérim dans des proportions inquiétantes. Le nombre de CDI intérimaires grimpe en flèche, déplaçant la précarité, ce que nous ne pouvons accepter. Pour éviter la contagion, nous mettrons tout notre poids de n°1 syndical chez PCA dans la balance. Les salariés peuvent compter sur nous. »



## **Jean Tour, CSNVA**

« Nous existons depuis 1924 et nous avons traversé bien des batailles, en étant souvent proches de FO et de ses positions. Lors des élections professionnelles de 2013, nous avons choisi de rejoindre FO tout en conservant notre image et nos valeurs. La Fédération et le syndicat des métallurgistes FO de la Région Parisienne ont su nous parler et nous aider dans la négociation. Notre intégration a été facile et nous avons été bien accueillis. Aujourd'hui, le climat de travail est

excellent. Nous sommes confiants dans notre avenir commun sur le terrain et dans les négociations. Forts de notre bonne implantation dans les TPE, nous serons là pour les élections de décembre. »



## **Nadine Cormier, PCA, Rennes**

« Malgré les difficultés, notre site reste debout. En 2012, au sortir d'une GPEC chargée, nous avons dû affronter un PSE touchant 1 400 salariés. Il a fallu de longues négociations

pour atténuer le choc, sans oublier le combat qui a suivi sur le « nouveau contrat social » qui devait nous assurer un nouveau véhicule à produire. Grâce à nos efforts, nous n'avons eu aucun licenciement. En 2014 pourtant, les volumes n'étaient toujours pas là et il a fallu démonter une équipe pour faire du chômage par rotation. En 2015, ce fut une nouvelle bataille quand nous sommes tous passés en horaire journée. Nous espérons le nouveau véhicule pour 2016, alors que se profile un « contrat d'avenir » qui pourrait bien geler la politique salariale. Mais il ne s'appliquera que si nous avons ce fameux véhicule et l'embauche de 150 jeunes. Nous refusons de mourir et nous ferons tout ce qui est nécessaire pour l'éviter. »



## **Nathalie Caille, D'Huart Industrie, Marseille**

« Basée à Marseille, notre entreprise de 46 salariés transforme le plomb et les alliages depuis près de 70 ans. Elle est propriété du

groupe Calder, leader mondial sur ce marché. Nous avons remporté un beau contrat sur le cercueil du réacteur n°4 de la centrale de Tchernobyl, mais les investissements font toujours défaut, de même qu'une véritable stratégie. Heureusement, le dialogue social fonctionne bien. Mais il a d'abord fallu le construire patiemment pour parvenir ensuite à faire de bonnes négociations. Aujourd'hui, nous pesons 98 % dans l'entreprise. Nous collaborons également avec les Métaux de Marseille pour le développement syndical, en particulier sur la négocia-

# Les interventions des métallos

tion de protocoles pré-électoraux, qui nous aide beaucoup à créer de nouvelles implantations. »



## Jean-Charles Bigotière, Schneider SEES, Montpellier

« Il y a trois ans, nous n'existions pas sur notre périmètre. GPEC, puis PSE : les élus FO ont eu fort à faire pour recaser tout le monde. Grâce à la confiance des salariés, nous avons fait 70 % aux élections suivantes. Puis nous avons monté des sections et des syndicats là où nous n'étions pas présents, avec à chaque fois de beaux résultats, notamment chez les cadres, que nous syndicalisons de plus en plus. Sur SEES, nous sommes passés au global de 8 à 18 % et sur le groupe Schneider, FO est

devenu le syndicat majoritaire. Sur les différentes négociations, nous obtenons du concret pour les salariés et ils le savent car nous sommes tous les jours sur le terrain, en contact avec eux. C'est ça, la différence FO. »



## Régis Fribourg, Snecma, Le Creusot

« Devenus depuis peu Safran Aircraft Engine, nous sommes la locomotive du groupe Safran. Avec nos 12 sites français, nous sommes un motoriste de premier rang et fabriquons le CFM-56, moteur leader du marché qui équipe notamment les A320 et les Boeing 737. Notre carnet de commandes est conséquent, notre chiffre d'affaires aussi. Avec l'arrivée du moteur Leap, nous commençons une montée en cadence. Mais cela coûte cher et la seule réponse de la direction consiste à baisser les

coûts de production et à réduire la masse salariale. C'est une logique que nous refusons. FO a défendu les contrats en 3x8 face à une direction qui veut contourner les syndicats et faire de nouveaux accords sans eux. Drôle de façon de pérenniser les sites ! C'est un peu la loi Travail avant l'heure, ce qui ne fait que renforcer notre détermination à combattre ce projet. »



## Jean-Luc Debord, USM Indre-et-Loire

« Partout dans notre département, nous voyons des entreprises en difficulté et des salariés en souffrance face à des patrons sans scrupules. Délocalisations, redressement judiciaire, restructurations et PSE ; la liste des sociétés confrontées à ces maux serait trop longue à dresser. Sur mon site, SES Sécurité & Signalisation, spécialiste du panneau autoroutier repris par le groupe Colas, c'est la réorganisation permanente, une activité

fluctuante, des problèmes de commandes et une baisse des effectifs du fait de l'absence de projet autoroutier qui constituent notre quotidien. Cela se ressent durement sur les NAO, qui n'ont pas abouti cette année. Nous pesons 33 %, mais nous voyons que la direction tente de plus en plus de nous court-circuiter pour s'adresser directement aux salariés. Autant vous dire que nous ne laissons et ne laisserons pas faire. »



## Eric Devy, Areva NP, USM du Rhône

« La situation d'Areva est préoccupante et heureusement que nous sommes bien implantés, car cela permet d'éviter le pire.

Ainsi, nous avons obtenu que les réductions d'effectifs se fassent dans le cadre d'un plan de départs volontaires. Mais ces 3 000 salariés qui partent emmènent leurs compétences avec eux... Dans le complexe dossier Areva, il faut savoir que l'entreprise réalise toujours des bénéfices malgré les boulets qu'elle traîne, mais que l'Etat est un actionnaire discutable : 14 milliards d'investissements, 9 milliards en dividendes, 3 milliards de perdus dans Uramine et aucune stratégie pour conduire l'entreprise. Nous redoutons une vente à la découpe suite au refus d'EDF de nous racheter. Nous nous battons pour que les salariés ne paient pas des erreurs dont la direction est responsable. »



# Les interventions des métallos



**Eric Ponsardin, Crown Emballage, Boulogne-sur-Mer**

« Alors que notre entreprise est un des leaders sur un marché mature, cela fait des années que l'on restructure, que l'on réduit les effectifs et que l'on ferme des sites. On nous sucre la participation, on nous demande de baisser les coûts sur des sites qui ont jusqu'à 30 % d'intérim, on met en concurrence les établissements français et européens... Toujours plus d'efforts nous sont demandés juste pour survivre,

l'humain vaut chaque jour moins que les profits dont il est pourtant l'auteur et qui méritent reconnaissance sur sa fiche de paie. Nous sommes inquiets pour la pérennité des sites au regard de cette stratégie du « toujours moins » adoptée par la direction et la mise en place à venir de la DUP ne va pas faciliter nos combats. Néanmoins, nous continuerons à défendre les salariés et l'industrie. »



**Bruno Lepage, Valéo Vision, Mazamet**

« L'heure est aux discussions sur la compétitivité chez nous. L'argument de la direction est simple : agir en ce sens ou aller droit dans le mur. Faire des économies, pourquoi pas ? Mais FO refuse que cela soit réalisé uniquement sur le dos des salariés. Il faut des contreparties et nous en avons obtenu. En échange du retour aux 40 heures, nous avons revendiqué et obtenu 7 jours supplémentaires de RTT. Au niveau de l'USM, nous avons peu d'implantations car le Tarn est

poivre en industrie. Aussi, être adossés à l'USM de Midi-Pyrénées nous permet d'agir plus efficacement et de profiter pleinement de la force de FO, qui est grande dans la région. La retraite approche pour moi, et je suis fier de pouvoir laisser une organisation dynamique, combative et efficace. »



**Robert Janin, CNIM, La-Seyne-sur-Mer**

« Après 47 années de militantisme chez FO, ce congrès est mon dernier. Il n'est pas pour autant la fin, car dans le grand livre du syndicalisme il n'y a pas d'épilogue, mais une nouvelle page que l'on écrit collectivement chaque jour. Le travail de notre organisation est essentiel, et pour le pérenniser, nous devons garder nos convictions, mais aussi les partager et les transmettre aux jeunes qui prendront notre relève demain. Continuons à faire vivre nos valeurs et

à en être fiers, et surtout, ne reculons jamais devant les justes combats car nous n'avons d'autre choix que de les mener. »



**Sébastien Vacher, USM de l'Ain**

« Il y a maintenant 2 ans, la Fédération m'a envoyé développer FO métaux dans ce beau département du Jura. En 2013, nous pesions seulement 7,16 % et à ce jour, avec les nouvelles implantations et la progression de

celles déjà existantes, nous sommes assurés de passer la barre des 9 %, ce qui n'est pas rien au vu de la déliquescence de l'industrie dans le département. Les bons résultats de TGCP (30 %) et du jeune syndicat FO d'ALGECO (50 % !) sont à saluer. Le nombre de métallos en 2015 était passé de 12 500 salariés à 7 200 et l'érosion a continué en 2016. Dans l'Ain, les patrons sont dans les starting blocks pour appliquer la loi Travail et notre lutte est plus que jamais nécessaire. Les métallos sont sur tous les fronts pour développer notre organisation et s'investissent dans la campagne TPE, qui vient de démarrer et va s'amplifier. C'est pour nous un enjeu majeur car les trois quarts des métallos sont issus des PME et des TPE. »



**Dominique Jacquot, PCA, Caen**

« FO est le syndicat de la fiche de paie. Alors, n'oublions pas qu'il faut être nombreux à avoir des fiches de paie pour que la consommation soit là, génère de l'activité, donc de l'em-

ploi. Le patronat se moque de nous, les salariés sont aujourd'hui tellement peu nombreux et taxés qu'ils ne peuvent plus vivre décemment ! La régression est telle que nous en sommes presque revenus aux conditions du début du siècle. Le gouvernement s'est fait l'allié des grands patrons, dont la violence est la même qu'au siècle précédent, telle que Jaurès la dénonçait en pointant quelques hommes qui « se rassemblent, à huis clos, dans la sécurité, dans l'intimité d'un conseil d'administration, et à quelques-uns, sans violence, sans gestes désordonnés, sans éclat de voix, comme des diplomates causant autour du tapis vert, ils décident que le salaire raisonnable sera refusé aux ouvriers ». Si je n'avais pas croisé le chemin de FO, j'aurais baissé les bras. Grâce à vous, le combat continue. »

**En raison du grand nombre d'intervenants et d'un ordre du jour plutôt conséquent, plusieurs métallos ont renoncé à leur temps de parole à la tribune afin de laisser à leurs camarades la possibilité de s'exprimer sans regarder la montre. Nous publions ci-après les interventions qu'ils auraient dû effectuer devant les congressistes.**

# Les interventions des métallos



**Patricia Bocciarelli,  
DSC SCC Citroën Retail, Paris**

« Que de bouleversements depuis 2013 ! Après être passés à deux doigts du dépôt de bilan, nous avançons pas à pas vers un regroupement des trois marques de PCA au sein d'un même réseau commercial. A la fin du processus, la moitié de nos 54 sites parisiens auront disparu et nous aurons perdu presque un tiers des 4 000 salariés du réseau. Grâce à FO, pas de licenciements secs, mais deux plans de départs volontaires. Il faut dire que de 20 % en 2012, nous avons bondi à 53 % de représentativité en 2016 ! C'est le fruit d'un long travail de terrain auprès des salariés avec l'ensemble de nos équipes syndicales, et c'est ce poids qui nous permet d'être écoutés et de nous faire respecter. La prochaine étape, c'est la négociation de statuts communs avec nos camarades du réseau Peugeot pour un résultat qui tire nos acquis vers le haut. »



**Brahim Hachouche, Renault, Choisy-le-Roi**

« L'accord de 2013, dit accord de compétitivité que nous avons signé, nous a permis de remplir nos usines et de ne pas fermer de site. Celui de Cléon a vu sa production de boîtes de vitesses et de moteurs augmenter pour atteindre 1 600 000 unités pour 2015. Et pourtant... FO a perdu du terrain sur de nombreux sites, et a perdu sa représentativité à Cléon. Ce que nous avons pris le risque de semer en 2013, malgré des temps orageux, il est temps aujourd'hui d'en récolter les fruits et de retrouver notre place. C'est ce que je fais depuis plusieurs semaines à l'usine de Cléon, première usine mécanique du groupe. Nous allons sur le terrain parler des volumes de production en augmentation, des bienfaits de l'accord que FO a signé et nous restons attentif aux nouvelles difficultés. Par exemple, la montée très rapide de l'activité et le recours à l'intérim dans des proportions importantes. A Cléon cela représente 1 800 intérimaires, soit 53 % de l'effectif. »



**Bernard Tachoures, DSC Airbus DS, Airbus Safran Launchers**

« Airbus Defence and Space, ce sont 8 000 salariés en France. Notre grand dossier du moment, c'est la fusion des activités lanceurs spatiaux et propulsion d'Airbus et Safran dans une joint-venture à 50/50 pour créer Airbus Safran Launchers (ASL), qui a fêté son premier anniversaire. Cette co-entreprise rassemble les lanceurs civils, la famille Ariane et Véga, et le lanceur militaire, le M51

(Missile Balistique nucléaire), force de notre dissuasion française. L'attraction même d'ASL sera Ariane 6, dernière-née de la famille. Deux configurations sont prévues : Ariane 6.2 avec deux boosters pour la propulsion et Ariane 6.4 avec quatre boosters. Au plan social, il faudra continuer à développer l'audience de FO dans cette nouvelle société européenne dont les deux tiers des salariés seront basés en France. Et si pour le moment chaque société garde son statut social d'origine, nous serons attentifs lors des négociations pour créer son propre statut social. »



**Jean-Charles Ros,  
Schaeffler**

« Situé dans le Grand Est, Schaeffler fabrique des roulements, des guidages linéaires, des éléments de moteurs et des pièces de découpage de précision. Comme un peu partout, nous déplorons de voir partir des salariés en retraite sans être remplacés et revendiquons des embauches. En 5 ans, nous avons perdu ainsi 366 emplois. Nous craignons également la délocalisation dans les pays low cost au prétexte de la compétitivité, comme le connaissent trop d'entreprises, alors pourtant que nous réalisons un excellent chiffre d'affaires. Les combats ne manquent pas pour préserver nos savoir-faire, nos emplois et notre industrie. A cet égard, je tiens à rendre hommage à mon prédécesseur, Jean-Pierre Beck, qui a fait beaucoup pour les métallos et a su transmettre son expérience avant de passer la main. Nous pouvons être fiers de compter de tels militants parmi nous. »



## La résolution générale La feuille de route de FO Métaux

**FO Métaux publie ci-après la résolution générale discutée et adoptée par les métallos lors de ce Congrès fédéral de La Rochelle. Elle constitue la feuille de route de notre organisation pour les quatre années à venir. Elle est également disponible sur le site Internet de la Fédération. Utilisez-la, diffusez-la le plus largement possible.**

Réuni les 25, 26 et 27 mai 2016 à La Rochelle, le Congrès des syndicats de la Fédération Confédérée FO de la Métallurgie réaffirme les principes et les valeurs qui ont contribué à la création de la Confédération FO et de sa Fédération de la Métallurgie et qui constituent la base du syndicalisme libre et indépendant.

Le Congrès tient une nouvelle fois à réaffirmer son attachement à la démarche réformatrice fondée sur le principe du contrat collectif issu de la loi du 11 février 1950. En outre, notre Organisation Syndicale est profondément attachée aux valeurs de la République, à la laïcité, à l'indépendance de ses choix qui conduisent à son action et, à la défense des intérêts matériels et moraux des salariés.

Le Congrès estime que, dans un monde en perpétuelle mutation, il est impératif que les salariés que nous représentons puissent s'appuyer sur une confédération, une fédération, des syndicats et sections syndicales FO forts, sûrs de leur légitimité et de leurs valeurs pour permettre l'amélioration des conditions de travail et de vie des salariés et de leurs familles.

Résolument inscrit dans une démarche réformatrice avec comme ambition, le progrès social, le Congrès engage la Fédération à mettre en œuvre les axes revendicatifs suivants :

### **EMPLOIS : Pour une véritable politique industrielle plus forte et plus créatrice d'emplois**

Dans le contexte actuel, le Congrès rappelle que l'emploi demeure prioritaire, il est seul à même de relancer une croissance durable, de redresser les comptes sociaux et de donner des perspectives aux jeunes ainsi qu'aux ménages notamment les plus fragiles.

Les années qui viennent de s'achever ont été placées sous le signe de l'austérité avec, d'une façon globale, une panne de la croissance. Le Congrès tient à rappeler qu'il se prononce, de longue date, en faveur de politiques de relance par la consommation, les salaires et l'investissement et non par l'austérité. Le constat du lourd tribut social qu'a eu à payer le monde du travail depuis 4 ans est fait. Les délégués du XXII<sup>ème</sup> Congrès statutaire de la Fédération FO de la Métallurgie se sont largement exprimés en ce sens.

Depuis le dernier Congrès de 2012, le chômage a continué de s'aggraver et dépasse le seuil des 3 millions de demandeurs d'emplois recensés. Si l'on y ajoute toutes les personnes privées d'emploi et non comptabilisées ou sorties des statistiques ainsi que les travailleurs pauvres, c'est probablement près de 6 millions de personnes qu'il faudrait prendre en compte. Cette hausse concerne l'ensemble des tranches d'âges, mais plus particulièrement les jeunes avec un taux de 25 %.

La bataille de l'emploi sur notre territoire doit être la priorité des entreprises et des gouvernements. Elle est étroitement liée aux questions de l'industrie en France, de fait, le Congrès revendique, en priorité, l'embauche en CDI, en opposition aux contrats de travail précaires qui pour certains, ne permettent pas de vivre dignement. Le Congrès s'insurge contre la mise en place du CDI intérimaire qui relègue l'emploi au statut de service externalisé de l'entreprise en cantonnant durablement les salariés dans la précarité. Cette dérive risque, à court terme, de donner jour, à « l'entreprise sans salariés » avec les conséquences sociales que cela induit. Le Congrès revendique également une politique industrielle offensive.

En ce qui concerne l'industrie, si le Congrès approuve le lancement des différents plans industriels (nouvelle France Industrielle), il rappelle, une fois de plus, que nous sommes favorables à une industrie constituée en filières, englobant les fournisseurs et les sous-traitants allant de la conception à la pro-

# La résolution générale

duction en incluant la distribution, les services et la maintenance, avec en finalité, la consolidation d'entreprises créatrices d'emplois, prioritairement sur le territoire français. En ce sens, la Fédération FO de la Métallurgie a pris une part active dans le Conseil National de l'Industrie (CNI) et participe aux différents comités stratégiques de filières ainsi qu'aux différents groupes de travail. La Fédération continue à revendiquer un quinzième comité stratégique de filière « démantèlement - déconstruction, revalorisation des biens et produits manufacturés » avec un débat national portant sur l'économie circulaire et revendique une structure de coordination des filières pour une meilleure prise en compte des expériences en faveur de l'emploi et de l'industrie.

Positionner notre industrie dans une véritable politique de développement durable, investir dans la technologie environnementale, en réalisant de la recherche et des investissements dans la protection climatique. C'est maintenant qu'il faut créer les emplois de demain contribuant à trouver de nouveaux débouchés tout en assurant une transition avec les emplois actuels.

Le Congrès rappelle qu'il est favorable aux aides publiques pour les entreprises à condition que ce soit bien au profit du développement de l'industrie produisant en France et de ses salariés et que cela ne nuise pas à notre système de protection sociale. Le Congrès réaffirme sa revendication que les entreprises bénéficiant d'aides publiques soient soumises à un contrôle qui permet de vérifier que toutes les aides sont réellement utilisées en faveur de l'investissement, de la recherche et de l'emploi sur notre territoire et non à la seule fin d'augmenter leurs profits. C'est aussi la raison pour laquelle, le Congrès confirme son opposition au pacte de responsabilité qui ne prévoit aucune conditionnalité aux aides publiques versées aux entreprises.

Investir dans la formation et la qualification en utilisant une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences offensive afin de développer les compétences, pour agir directement sur l'attractivité des métiers des filières et pour contribuer également à passer le cap de la transition numérique. Le Congrès rappelle qu'une GPEC n'est pas un plan social.

A l'aube de la quatrième révolution industrielle liée au numérique et à la digitalisation, le Congrès considère que cela induira des changements inévitables sur l'emploi, les savoir-faire et les compétences. Il convient d'anticiper et de ne pas subir ces phénomènes. Par conséquent, il est de notre responsabilité de nous organiser afin que cette quatrième révolution industrielle ne se retourne pas contre l'emploi, n'affaiblisse pas notre système de financement de protection sociale et qu'elle protège les conditions de travail et le statut des salariés.



Sans ignorer la réalité de la mondialisation et les logiques d'internationalisation, le Congrès réaffirme que le niveau de l'emploi est bien l'indicateur majeur qui permettra de mesurer le redressement et le renouveau de l'industrie française et de ses services. Il revendique une augmentation des effectifs dans l'ensemble de ses secteurs et des entreprises concernées.

Le Congrès a pris acte des avancées sur sa revendication d'une banque industrielle et revendique une réelle banque détenue à 100 % par l'État avec à sa tête un capitaine de l'industrie qui ne privilégie pas les seuls profits de la BPI et qui permet à cette banque industrielle de pouvoir bénéficier des fonds nécessaires pour pouvoir intervenir sur tous les secteurs industriels, y compris par des prises de participations majoritaires dans le capital des entreprises en difficulté pour sauvegarder les emplois.

## **SALAIRES : Pour une relance de la consommation par l'augmentation des salaires permettant la reprise de la croissance**

Les difficultés économiques que nous traversons ne peuvent justifier des baisses de pouvoir d'achat, y compris par des hausses de prélèvements fiscaux qui sont préjudiciables à la relance économique et donc, à la consommation.

Le Congrès se prononce pour l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés par une augmentation générale des sa-



lares, des retraites, des pensions, des allocations et des minima sociaux. La négociation d'augmentations générales de salaires visant une augmentation du pouvoir d'achat doit rester la norme, car elle seule, garantie une augmentation des salaires pour tous.

Le Congrès appelle toutes les structures de notre Organisation Syndicale à continuer à s'engager, à tous les niveaux, dans des négociations permettant l'augmentation des salaires réels et des minima garantis et se positionne nettement en faveur d'une politique de relance économique par les salaires, la négociation collective de branche doit en être le pivot. L'appauvrissement de la population ne peut pas et ne doit pas être une réponse à la crise économique.

## **PRATIQUE CONTRACTUELLE : Pour la défense des branches professionnelles comme élément fondamental de régulation**

Afin de lutter contre le dumping social, nous nous devons de protéger et de faire vivre tous nos accords qu'ils soient de niveau national, territorial, local ou d'entreprise ainsi que nos conventions collectives. Le Congrès se prononce contre la loi « Travail » qui vise, entre autres, à remettre en cause la hiérarchie des normes et le principe de faveur, à diminuer les garanties des salariés, à faciliter les licenciements et à supprimer les branches territoriales. Le Congrès appelle ses syndicats à définir les modalités d'actions concernant la journée de mobilisation du 14 juin 2016 (assemblées générales, grèves et manifestations).

Face aux attaques incessantes envers les salariés, retraités,

chômeurs et les Organisations Syndicales, le Congrès condamne les tentatives de division et de remise en cause des droits des salariés inscrits dans le Code du travail. Face au projet de loi « Travail », le Congrès revendique le retrait du texte qui est néfaste pour les salariés car il remet en cause la primauté des accords de branches en donnant la priorité aux accords d'entreprises, ce qui supprimera le filet protecteur des garanties des salariés et favorisera le dumping social qui met dangereusement en concurrence les entreprises des mêmes secteurs.

## **CONDITIONS DE TRAVAIL : Pour l'amélioration continue des conditions de vie et de travail de tous les salariés**

La recherche des gains de productivité à tout prix, sur le travail, conduit bon nombre d'entreprises à exercer une pression intolérable sur les salariés en augmentant les cadences, les rythmes et en dégradant les conditions de travail ne permettant plus une séparation claire entre vie professionnelle et vie personnelle entraînant des risques psycho-sociaux. Le Congrès revendique la reconnaissance du burn-out (épuisement professionnel) et du bore-out (mise au placard) comme maladies professionnelles.

Le Congrès revendique, en priorité, une démarche préventive permettant d'éradiquer, en amont, les causes de nuisances sur les différents métiers de la métallurgie et dénonce la mise en œuvre, à reculons, de la reconnaissance de la pénibilité dans les entreprises qui ne reconnaissent pas les préjudices subis. C'est pour cette raison que le Congrès revendique des accords de pénibilité prévoyant à la fois, un volet prévention améliorant les conditions de travail mais aussi, un volet portant sur la réparation permettant des départs anticipés en préretraite et des aménagements de carrière pour les plus anciens et les salariés postés.

Le Congrès recommande aux membres des CHSCT d'impulser davantage une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail portant également sur les risques psycho-sociaux des salariés, ainsi que sur le développement de l'emploi et l'aménagement des postes de travail en faveur des salariés en situation de handicap.



# La résolution générale

Le Congrès revendique une augmentation des pouvoirs et moyens des CHSCT pour être en phase avec leurs responsabilités et rappelle que la reconnaissance de la pénibilité demeure un axe majeur des revendications de la Fédération.

## **FORMATION : Pour rendre les salariés et les entreprises plus forts**

Le Congrès se félicite de la signature :

⇒ De l'accord national sur le développement de l'alternance du 21 octobre 2014 prévoyant des objectifs quantitatifs et qualitatifs, soit une augmentation du taux d'emploi en CDI à l'issue de la formation de 60 %, et une augmentation des femmes apprenties passant de 6 % à 10 % ;

⇒ De l'accord national du 13 novembre 2014, relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie, prévoyant un compte personnel de formation, des entretiens professionnels tous les 2 et 6 ans ;

⇒ Des accords de même nature signés dans les branches rattachées à la Fédération.

Le Congrès dénonce le pillage continu, par les politiques, des fonds de la formation professionnelle aux seules fins de se dédouaner de leurs responsabilités envers les chômeurs et au détriment des formations nécessaires aux salariés des entreprises.

Le Congrès considère qu'un système de formation professionnelle ambitieux, doit permettre de créer le cadre le plus favorable au développement des emplois, des compétences des salariés et de leurs déroulements de carrière.

Pour le Congrès, l'identification précise des besoins en terme de métiers doit permettre la mise en place de formations pour préparer l'ensemble de la population en âge de travailler à exercer ces métiers.

## **PROTECTION SOCIALE : Pour conserver notre système de protection sociale robuste**

Parce qu'il est attaqué de toutes parts, plus que jamais, il faut défendre et conserver un système de protection sociale, unique au monde qui a aussi un rôle efficace d'amortisseur social. La Sécurité Sociale répond aux besoins de la population, elle est à la fois, un facteur de développement social, sanitaire et économique et surtout, synonyme de solidarité.

Concernant la retraite, le Congrès dénonce l'attitude équivoque de certaines organisations syndicales qui déclarent défendre les retraites mais qui acceptent les décisions pénalisantes des pouvoirs publics notamment sur les retraites complémentaires.

Le Congrès réaffirme son opposition aux réformes successives qui allongent la durée du travail au-delà de 40 ans de cotisation et reporte l'âge légal à 62 ans. Le Congrès condamne l'accord du 30 octobre 2015 sur les retraites complémentaires ARRCO et AGIRC dont les dispositions portent de graves atteintes au montant des pensions, abattement de 10 %, baisse du rendement ...

Le Congrès réaffirme son attachement à la retraite par répartition et revendique :

⇒ La prolongation des départs dans le cadre des carrières longues avec la possibilité de liquider sa retraite à taux plein sans abattement ;

⇒ Le maintien de l'AGFF pour les retraites complémentaires ;

⇒ Des départs anticipés en préretraite ;

⇒ La revalorisation des pensions ;

⇒ Une retraite décente ;

⇒ Des accords de Prévoyance dans tous les départements et territoires où ils n'ont pas encore été négociés.



## **EUROPE-INTERNATIONAL : Renforcer l'Europe syndicale pour construire une Europe sociale et un monde de progrès social**

La France et l'Europe sont de plus en plus confrontées à la globalisation de l'économie. Le renforcement du syndicalisme international et mondial doit apporter une partie des réponses. Les grands secteurs industriels traditionnels mais aussi la numérisation nécessitent l'organisation et la mise en place d'outils de contrôle et de régulation. L'emploi, la santé et la sécurité, la protection sociale, les normes environnementales, des salaires décents doivent permettre de vivre dignement de son travail. Le congrès revendique des normes du travail élevées au niveau international. La liberté syndicale et le droit de négocier sont trop souvent bafoués et nous devons faire valoir la solidarité, car de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail et de protections sociales là-bas, c'est moins de dumping social, salarial et fiscal ici, et c'est aussi atteindre les valeurs qui sont les nôtres, celles du progrès social.

Face à l'austérité mise en place par les gouvernements en Europe, le Congrès estime que l'Europe de la paix, de la prospérité, l'Europe sociale, l'Europe de la solidarité, de la fraternité que nous défendons, est en danger. Le Congrès s'oppose aux remises en cause des garanties collectives menées dans toute l'Europe.

Le Congrès réaffirme sa priorité au développement de l'emploi, cela passe aussi par des moyens financiers plus importants afin de soutenir les équipements publics, l'aménagement du territoire, la santé, l'enseignement, la recherche fondamentale et appliquée, l'innovation, cela passe par la mise en place d'un réel projet industriel, de fait, le Congrès revendique un vrai plan d'investissement préconisé par la CES, à savoir 2% du PIB européen (300 milliards d'euros) par an pendant 10 ans.

Le Congrès revendique la transparence de l'État français dans les négociations de libre échanges transatlantique (TTIP) et refuse toutes les clauses du traité qui aligneraient par le bas, les normes sociales, environnementales, sanitaires, fiscales ou remettant en cause la légitimité des États et des peuples face aux multinationales, organismes financiers et banques.

Le Congrès se félicite des éléments de préparation du futur Congrès d'Industrial Europe, qui renoue avec un

exécutif lié à l'ensemble des affiliés comme le revendiquait FO lors du congrès de fusion et d'un plan d'action en ligne avec les enjeux et l'efficacité nécessaires pour atteindre et faire vivre une Europe industrielle, solidaire et sociale.

Le Congrès remercie les militants de la Fédération pour leur implication dans les actions menées au sein des fédérations Industrial Europe et Global, lors des campagnes engagées, lors des accords-cadres internationaux négociés et lors des sessions de formations organisées dans le cadre de la coopération européenne et internationale.

## **DEVELOPPEMENT : Pour peser plus fort dans la défense des intérêts de tous les salariés**

Défendre notre conception du syndicalisme libre et indépendant dans le seul intérêt des salariés, ne rien céder des valeurs et principes qui nous animent, de l'indépendance à la pratique contractuelle et conventionnelle, c'est également s'engager activement dans la campagne en vue des prochaines élections TPE (Très Petites Entreprises) afin de contribuer favorablement à la mesure de représentativité de notre organisation. Mais défendre notre conception du syndicalisme libre et indépendant dans l'intérêt des salariés, c'est avant tout, nous mobiliser plus que jamais pour le développement de notre organisation syndicale.

Le Congrès prend acte et enregistre les bons résultats électoraux ainsi que le nombre croissant d'adhérents (+ 4000 adhérents depuis 2012) et d'implantations qui ne cessent de progresser, il convient de continuer dans cette voie tout en orientant et en accentuant la syndicalisation chez les ingénieurs et cadres ou 3<sup>ème</sup> collègue en plus des premiers et deuxièmes collèges.

Le XXII<sup>ème</sup> Congrès invite l'ensemble des salariés relevant de la Fédération de la Métallurgie, qu'ils soient ouvriers, employés, techniciens, administratifs, ingénieurs, cadres ou chômeurs, sans oublier les retraités et sans distinction de sexe, âge, origine... à rejoindre les rangs du syndicalisme libre et indépendant en adhérant à un syndicat de la Fédération FO de la Métallurgie. Ils démontrent ainsi leur volonté de soutenir le syndicalisme libre et indépendant, responsable et réformiste dans son action pour la défense des intérêts des salariés.

La Rochelle, le 27 mai 2016

## Les nouvelles instances fédérales

### COMMISSION ADMINISTRATIVE COMMISSION DE CONTROLE

**Yanis Aubert** - Mécanique - Rouen (76)  
**Daniel Barberot** - Équipementier aéro - Le Creusot (71)  
**Denis Bieber** - Électroménager - Paris (75)  
**Lionel Bellotti** - Sidérurgie - Basse-Indre (44)  
**Patricia Bocciarelli** - Services automobile - Paris (75)  
**Nathalie Capart** - Équipementier auto - Caligny (61)  
**Gérard Ciannarella** - Aéronautique - Marignane (13)  
**Emmanuel Da Cruz** - Électricité/Électronique - Dijon (21)  
**Dany Devaux** - Aéronautique - Méaulte (80)  
**Eric Devy** - Nucléaire - Lyon (69)  
**Yvonnick Dreno** - Aéronautique - Saint-Nazaire (44)  
**Philippe Fraysse** - Aéronautique - Paris (75)  
**Mariano Herranz** - Automobile - Poissy (78)  
**Frédéric Homez** - Chaudronnerie - Saint-Quentin (02)  
**Eric Keller** - Mécanique - Lyon (69)  
**Christian Lafaye** - Automobile - Dompierre (03)  
**Aurélien Lellis** - Électricité/Électronique - Evreux (27)  
**Joël Madre** - Fonderie - Orléans (45)  
**Stéphane Martegoute** - Aéronautique - Saint-Médard (33)  
**Patrick Martin** - Poids Lourds - Bourbon-Lancy (71)  
**Christian Mérot** - Électricité/Électronique - Angers (49)  
**Géraldine Nivon** - Équipementier Auto - Saint-Quentin-Fallavier (38)  
**Pascal Pavillard** - Automobile - Sochaux (25)  
**Patrice Petetin** - Aéronautique - Marignane (13)  
**Philippe Pillot** - Ferroviaire - Ormans (25)  
**Bruno Reynes** - Aéronautique - Toulouse (31)  
**Paul Ribeiro** - Métaux non ferreux - Issoire (63)  
**Mariette Rih** - Automobile - Cergy (95)  
**Jean-Yves Sabot** - Services automobile - Paris (75)  
**Alain Sadou** - Aéronautique - Rochefort (17)  
**Déborah Schorr** - Automobile - Mulhouse (68)  
**Evelyne Simonot** - Optique/Mécanique - Créteil (94)  
**Laurent Smolnik** - Automobile - Douai (59)  
**Bernard Tachaires** - Aéronautique - Saint-Médard (33)  
**Sébastien Vacher** - Sidérurgie - Bourg-En-Bresse (01)

**Julien Lepape**, désigné par le SNICM dans le cadre des dispositions de l'article 25 des statuts de la Fédération, siège à la Commission Administrative.

**Jean-Paul Delahaie**, est coopté conformément à l'annexe 2 et à son article 6 des statuts fédéraux au nom des pré-traités et retraités à la CA Fédérale.

**Eric Borzic** et **Eric Ziegler**, dans le cadre du développement, ont été cooptés au titre des USM par la CA Fédérale du 26 mai 2016.

(5 membres titulaires élus par ledit Congrès)

**Derry Deltenre** - Électromécanique - Marpent (59)  
**Brigitte Faivre** - Automobile - Sochaux (25)  
**Michel Fortin** - Équipementiers Aéro - Paris (75)  
**Bernard Porqueddu** - Sidérurgie - Florange (57)  
**Jean-Paul Roman** - Aéronautique - Marignane (13)

### COMMISSION DES CONFLITS

(5 membres titulaires et 2 suppléants élus par ledit Congrès)

#### Titulaires

**Bertrand Mazeau** - Services Automobile - Rennes (35)  
**Patrice Pambouc** - Electroménager - Nantes (44)  
**Philippe Parisot** - Aéronautique - Paris (75)  
**Eric Peultier** - Automobile - Sochaux (25)  
**Frédéric Weber** - Sidérurgie - Florange (57)

#### Suppléants

**Michel Pontoizeau** - Aéronautique - Nantes (44)  
**Serge Ramos** - Électricité/Électronique - Toulouse (31)

### Bureau fédéral

(membres élus par la Commission Administrative du 26 mai 2016)

#### Membres permanents

**Frédéric Homez** - Secrétaire Général  
**Jean-Yves Sabot** - Secrétaire Fédéral - Trésorier  
**Lionel Bellotti** - Secrétaire Fédéral  
**Nathalie Capart** - Secrétaire Fédérale  
**Philippe Fraysse** - Secrétaire Fédéral  
**Eric Keller** - Secrétaire Fédéral  
**Paul Ribeiro** - Secrétaire Fédéral  
**Laurent Smolnik** - Secrétaire Fédéral

#### Membres non permanents

**Gérard Ciannarella** - Secrétaire Fédéral  
**Emmanuel Da Cruz** - Secrétaire Fédéral  
**Christian Lafaye** - Secrétaire Fédéral  
**Géraldine Nivon** - Secrétaire Fédérale  
**Patrice Petetin** - Secrétaire Fédéral  
**Bruno Reynes** - Secrétaire Fédéral

*Ce Congrès comptait près de 800 délégués pour 900 participants. Outre l'adoption à l'unanimité des rapports d'activité et de trésorerie, les métallos FO ont également élu les 35 membres de la Commission Administrative Fédérale, ainsi que les membres de la Commission de contrôle et de la Commission des conflits.*

## Jean-Claude Mailly : « le réformisme reste notre ADN »

**Le secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly a pris la parole devant les métallos pour évoquer un climat social tendu et le combat de FO contre le projet de loi Travail, dont il a détaillé les dangers pour les salariés. Il a également salué les actions et réalisations de notre Fédération, rendant au passage un hommage particulièrement appuyé au secrétaire général de FO Métaux Frédéric Homez.**



Exprimant sa joie d'être parmi les métallos, Jean-Claude Mailly a débuté son intervention en saluant l'ensemble des militant(e)s qui font vivre notre Fédération, l'équipe fédérale qui en coordonne les actions et positions, et surtout son secrétaire général Frédéric Homez « qui est un atout pour notre Confédération où il représente bien les métallos, qui est un homme de parole sur lequel vous pouvez compter et qui n'économise ni son temps ni son énergie pour défendre les salariés », a-t-il déclaré. Il a également rappelé que la Fédération FO de la métallurgie – par ailleurs félicitée pour son travail sur la digitalisation – comptait toujours parmi les plus importantes de la Confédération, et qu'il savait pouvoir se reposer sur les métallos pour qu'il en soit toujours ainsi. Dans cette optique, avoir les meilleures positions ne suffit pas, il faut aussi les imposer, et pour cela il faut peser. Il a donc appelé les participants à poursuivre le travail de syndicalisation et de développement syndical, notamment dans la perspective des élections TPE de décembre 2016, afin de parvenir un jour à être la première organisation syndicale de France. Jean-Claude Mailly a ensuite consacré son propos à la situation politique et économique, prévenant qu'après la crise de 2008 à peine contenue à grand renfort d'argent public, rien n'était réglé au plan international et qu'avec la bulle des prêts étudiants

aux Etats-Unis, une nouvelle crise pouvait surgir. Quant à la construction européenne, elle se poursuit en dehors des priorités sociales et humaines de progrès et en France, « faute d'avoir su renégocier le pacte budgétaire européen, nous sommes bloqués dans une logique d'entonnoir et de hausse des déficits budgétaires au détriment du social. Voilà le fondement de l'austérité que nous combattons », a-t-il dénoncé. Pacte de responsabilité, CICE, etc. : « Ceux qui parlent le plus de dialogue social sont ceux qui le pratiquent le moins », s'est exclamé Jean-Claude Mailly, fustigeant la méthode et les promesses non tenues, avant de se concentrer sur le projet de loi Travail.

### La ligne rouge de FO

« Depuis avril 2015 et la lettre de mission Combrexelle, la direction suivie était claire et nous avons posé cette ligne rouge qui est aujourd'hui au centre du débat grâce à FO, celle de l'inversion de la hiérarchie des normes », s'est-il insurgé. Jusqu'à présent, plus de 90% des salariés français sont couverts par une convention collective ou un statut public. La France est le premier pays au monde pour le taux de couverture des salariés. Si le projet El Khomri devenait une loi, tout cela serait mis en péril. Or, souligne le secrétaire général de la Confédération FO, « l'égalité de droits entre travailleurs passe par les accords interprofessionnels et les accords de branches, c'est-à-dire des règles communes à tous. Accepter l'inversion de la hiérarchie des normes, c'est favoriser un dumping social dont les salariés paieraient seuls le prix ». Evoquant le réformisme qui est l'ADN de FO et que d'autres organisations syndicales tentent de dévoyer, il a martelé notre revendication de retrait du texte, rappelant qu'à chaque mobilisation les pouvoirs publics reculaient un peu plus et qu'il fallait donc maintenir la pression, donnant rendez-vous aux métallos dans la rue le 14 juin pour une mobilisation nationale.

## Luc Triangle : « il est temps de changer de cap »

Invité à intervenir au nom d'industriALL European Trade Union, Luc Triangle, qui doit devenir son secrétaire général lors du congrès de l'organisation en ce mois de juin à Madrid, a débuté son allocution par un rapide point sur la situation économique. Brossant le portrait d'une Europe sous pression, ayant perdu 5 millions d'emplois industriels en 7 ans, affectée par un fort taux de chômage, particulièrement chez les moins de 25 ans, il a constaté que la France n'échappait pas au marasme, malgré une forte et solide tradition industrielle.

Néanmoins, l'Hexagone compte encore de nombreux fleurons qui restent des acteurs de premier plan au niveau européen et mondial, comme Safran, Airbus, PCA ou encore Schneider. « La réussite d'Airbus montre bien que l'Europe sait se démarquer et promouvoir l'industrie quand elle a une vraie vision industrielle, qu'elle sait investir et mutualiser les forces de ses pays au lieu d'encourager la concurrence la plus sauvage », a-t-il déclaré. A contrario, la vente d'Alstom à General Electrics illustre bien un travers européen qui consiste à brader l'industrie à des fossoyeurs au lieu de réindustrialiser le vieux continent. « Tout miser sur les services ne mène à rien s'il n'existe pas d'industrie pour faire appel à eux », a prévenu Luc Triangle.

### Créer de l'emploi industriel

Depuis la crise de 2008, née de l'effondrement de la finance mondiale et des excès de déréglementation, le système est au bord de l'arrêt cardiaque et les salariés ont été les



**Le représentant d'industriALL European Trade Union a pris la parole pour revenir sur la situation économique, les errements de l'Europe et la nécessité de miser sur l'industrie pour sortir de la crise. Il a également rappelé que les syndicats ont un rôle majeur à jouer dans cette situation pour promouvoir un nouveau modèle de société et sauver l'Europe d'elle-même.**

seuls à payer ce qui est devenu une crise industrielle que l'austérité n'a fait qu'aggraver. « Elle a fait baisser la consommation et grimper la précarité, a-t-il dénoncé. Il est temps de changer de cap ! Nous avons besoin d'investissements de croissance et de nouveaux emplois industriels pour relancer la consommation. » Il a souligné qu'avec la crise des réfugiés qui voient les pays de l'Union Européenne céder à la tentation du repli, l'Europe vit aujourd'hui un moment charnière de son existence. « Il faut faire front ensemble et retrouver les idéaux européens, a-t-il déclaré à l'adresse des métallos. Face aux dérives néolibérales de l'Europe, c'est à nous, syndicats, de changer la donne pour que les citoyens se réapproprient le rêve européen. » Si les négociations collectives au niveau national demeurent nécessaires et incontournables, Luc Triangle a plaidé pour une véritable Fédération européenne, dont il a jugé le rôle crucial. « Notre avenir commun dépend d'une coordination à une échelle plus grande, a-t-il expliqué. FO Métaux le sait et agit depuis longtemps en ce sens. Nous devons, ensemble, donner un élan plus fort à cette grande idée. »

## Les délégations étrangères

*Au fil des années, FO Métaux a tissé des liens d'amitié et de travail solides avec de nombreuses organisations syndicales étrangères. Les métallos FO participent à leurs congrès, comme elles sont invitées au nôtre. Cette année, du fait de la préparation des congrès d'IndustriALL European Trade Union et d'IndustriALL Global Union, plusieurs délégations n'ont pas pu répondre à l'invitation de FO Métaux. Les syndicalistes internationaux n'en étaient pas moins présents en nombre à La Rochelle.*

### **IndustriALL Global Union**

MUREAU Anne-Marie

### **IndustriALL European Trade Union**

TRIANGLE Luc

### **Fédérations soeurs de la métallurgie**

#### **Allemagne**

ROTH Marlène (IG METALL)

#### **Belgique**

CUE Nico (MWB FGTB)  
GAVILAN Fider (ABVV METAAL)

#### **Espagne**

ANDONI Eizmendi (ELA METALA)  
JAVIER URBINA Sanchez (MCA-UGT)

#### **Italie**

ZIPPONI Elena (FIM-CISL)

#### **République Tchèque**

DVORAK Libor (OS KOVO)  
PAUKRTOVA Alena (OS KOVO)

#### **Russie**

GANIEV Ilshat (Russian Aircraft Industry Workers' Union « Profavia »)  
SHCHERBAKOV Maksim (Russian Aircraft Industry Workers' Union « Profavia »)  
SUPOV Vladimir (Russian Aircraft Industry Workers' Union « Profavia »)  
VLASENKO Tamara (Russian Aircraft Industry Workers' Union « Profavia »)  
AFONINA Natalia (Interprète)

#### **Suisse**

CARRON Blaise (UNIA)

#### **Tunisie**

DAHRI Brahim (FGME-UGTT)



*Une partie des invités étrangers en compagnie de Frédéric Homez, des secrétaires fédéraux Marie-Josée Millan et Paul Ribeiro et de la déléguée fédérale Elisa Nayer.*

UNE  
COMPLÉMENTAIRE  
SANTÉ POUR TOUS  
LES SALARIÉS,  
ÊTES-VOUS BIEN  
INFORMÉ



Au 1<sup>er</sup> janvier 2016 au plus tard, tous les salariés du secteur privé devront bénéficier d'une complémentaire santé.

Pour tout savoir sur la réforme : connaître le calendrier, décrypter son actualité... Malakoff Médéric vous accompagne.

**Rendez-vous sur le site :**  
**[complementaire-sante-obligatoire.malakoffmederic.com](http://complementaire-sante-obligatoire.malakoffmederic.com)**

Votre contact :  
[contact-branches@malakoffmederic.com](mailto:contact-branches@malakoffmederic.com)

**SANTÉ - PRÉVOYANCE - ÉPARGNE - RETRAITE**



**malakoff médéric**  
PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR

# Solides & solidaires



## SANTÉ - PRÉVOYANCE - AUTONOMIE

### Réussir ensemble la protection sociale complémentaire pour tous

- **Vous accompagner à toutes les étapes de la négociation des accords de branche**

22 branches professionnelles, 200 000 entreprises et 7 millions de personnes protégées.

- **Vous garantir une relation de proximité**

1 500 conseillers présents sur l'ensemble du territoire.

- **Vous assurer des solutions globales et accessibles, en santé et en prévoyance**

Une maîtrise des coûts assurée par le plus important réseau conventionné en France et des accords passés avec la quasi-totalité des professionnels de santé.

- **Vous proposer des services de qualité pour répondre aux attentes des salariés**

200 000 conventionnements avec des professionnels de santé,

2 500 services de soins (cabinets dentaires, centres d'optique, etc.) et d'accompagnement (services à la personne, petite enfance, etc.) mutualistes,

16 000 aides financières accordées chaque année pour l'action sociale,

3 000 actions de prévention santé assurées chaque année dans toutes les régions.

**Premier acteur santé national et pôle majeur de protection sociale, Mutex - l'alliance mutualiste met son expertise et ses atouts au service des partenaires sociaux négociateurs.**

Pour nous contacter :  
[collectif@mutex.fr](mailto:collectif@mutex.fr)  
[www.mutex.fr](http://www.mutex.fr)

MUTEX - l'alliance mutualiste

